

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 26.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 JUIN 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Nos gravures : L'incendie à Saint-Jean; Exécution des assassins des consuls de France et d'Allemagne à Salonique; Combat de l'Oued-Isly (Maroc); La manifestation des Softas. — Les pauvres en habit noir. — Bibliographie: Les souverains et les hommes d'état de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, par P. C. — Correspondance: Les Canadiens de l'Ouest: Joseph Rolette (suite). — La procession de la Fête-Dieu. — Neuf jours chez un Trappeur (suite). — Le dîner offert à lord Dufferin par les citoyens de Québec. — Comment les Romains fournissaient leur table. — Les marottes. — Conseils d'hygiène pratique. — Nouvelles générales. — Littérature canadienne: Le Roi des Etudiants (suite). — Epizootie. — Economie domestique. — Hôtel Richelieu. — Enigmes, charades, problèmes, questions, etc. — Le jeu de Dames. — Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Constantinople; Manifestation des Softas; la rue Divan-Yolou une heure avant l'arrivée des nouveaux ministres, le 12 mai 1876; Maroc: Le combat de l'Oued-Isly, près de Ouedjeda, entre les Angad et les Beni-Senassen; Le grand incendie à Saint-Jean, province de Québec; Evénements d'Orient: Les premières exécutions des assassins des consuls de France et d'Allemagne sur le quai de Salonique, le 6 mai, à cinq heures du soir.

NOS GRAVURES

L'incendie à Saint-Jean.—Tout le pays s'est ému du désastre qui, si tôt après celui de Québec, est venu fondre sur la ville de Saint-Jean. Lundi matin, le 19 juin, les citoyens de Montréal se rencontraient le front triste, le regard plein d'alarmes. La sympathie pour le malheur de leurs voisins de Saint-Jean semblait les absorber. L'incendie de dimanche formait l'unique sujet de conversation. "Saint-Jean est détruit," se disait-on; "les pertes sont au-delà de \$1,500,000; il y a des centaines de familles sans logement; les marchands sont ruinés." D'autres s'apitoyaient sur les pertes immenses que devaient subir les compagnies d'assurances. Et tous n'avaient que trop de raison pour leurs lamentations.

En effet, dimanche, le 18, vers huit heures du matin, on découvrit que le feu exerçait des ravages dans des piles de planches en arrière du moulin à scie de M. Bousquet. L'incendie se propagea rapidement, et bientôt tout le bois et la scierie furent consumés. Un fort vent du sud soufflait alors, et les flammes se répandirent avec une grande rapidité.

Le feu prit son origine dans les moulins de M. Bousquet, qui ont toujours fait la terreur des hommes d'affaires de Saint-Jean, à cause de leur position au sud de la ville. Un vieux marchand disait qu'il ne s'était jamais couché sans éprouver de crainte de ce côté, parce que le vent du sud souffle aussi régulièrement que le dimanche arrive chaque semaine.

Aujourd'hui, cet homme est ruiné, ayant subi \$20,000 de pertes et n'ayant que \$5,000 d'assurance.

Vers 8.45 heures a.m., le feu s'était étendu jusqu'au coin de la rue Partition, après avoir détruit la maison de douane, les bureaux de poste, du télégraphe et de l'express.

A 10.45 heures a.m., toute l'étendue de la rue Richelieu, du sud au nord, était en proie à l'élément destructeur. Pas une seule bâtisse n'a échappé au désastre sur cette rue, la principale de Saint-Jean et le centre des affaires.

Le côté Est de la rue Champlain est aussi en grande partie consumé.

\$80,000 valant de matières premières ont brûlé avec la manufacture de laine.

Le feu se communiqua au pont qui conduit à Saint-Athanase et à deux berges, et au steamer *Montréal* qui fait le service de remorqueur; les berges brûlèrent complètement, et le steamer fut conduit au milieu de la rivière et ne souffrit que peu de dommage.

Les autorités municipales télégraphèrent à Montréal et à Saint-Albans pour du ser-

cours, le service de l'aqueduc étant presque inutile. Ces deux villes s'empressèrent d'envoyer des engins et leurs brigades de pompiers, qui firent de grands efforts pour arrêter l'incendie. Ceux de Saint-Albans s'en retournèrent vers cinq heures du soir. La brigade de Montréal resta jusqu'à minuit, et ne s'en alla qu'après avoir maîtrisé complètement le feu.

La succursale de la banque des Marchands et la banque de Saint-Jean furent brûlées, mais les voûtes sont en parfait état et ne souffrirent pas de l'incendie. L'argent, les billets et les documents de toute espèce se trouvent sauvés. La bâtisse de la banque de St. Jean était pleinement assurée. Ces deux institutions financières ne souffrent donc aucune perte.

Les flammes se propagèrent de l'extrémité sud jusqu'à l'extrême limite nord de la rue Richelieu.

Les deux seules bâtisses qui furent sauvées sont la résidence de M. Bull, contre-maître du moulin, et la maison de M. F. Monnette, dans la partie nord de la ville. La nouvelle terrasse récemment construite par M. Ryder à quelque distance de là, vers le nord, fut aussi conservée.

Le vent qui, durant ce temps, soufflait avec violence, emportait les étincelles en dehors de Saint-Jean, et les granges et dépendances de M. Samuel Vaughan en dehors des limites de la cité furent détruites. Sa demeure échappa au désastre comme par miracle.

Tous les principaux hôtels étant en ruines, grand nombre de personnes se logèrent provisoirement dans les casernes.

Une promenade dans le quartier incendié offrait au regard le plus triste et le plus désolant spectacle. On voyait des marchands contemplant les débris qui étaient hier des établissements ayant des fonds de commerce de cinquante à soixante-quinze mille dollars, aujourd'hui tout réduits en cendres, et des familles sans abri et sans argent se livrant à l'angoisse la plus poignante.

On dit que deux personnes devinrent la proie des flammes. Les ossements de madame Lynch, ont depuis été trouvés.

Toutes les places d'affaires un peu importantes de la ville furent détruites. On évalue les pertes à près de deux millions de dollars.

Les pertes se divisent à peu près comme suit entre les différentes compagnies d'assurance :

Royale Canadienne.....	\$64,000
Citoyenne.....	17,800
Provinciale.....	28,000
Nationale.....	22,000
Agricole.....	6,400
Stadacona.....	53,200
Royale d'Angleterre.....	50,000
Liverpool, London & Globe.....	40,000
Phoenix.....	20,000
Queen.....	20,000
Northern.....	20,000
Scottish Imperial.....	12,000
Ætna.....	12,000
Western.....	5,000
Commercial Union.....	5,000
British American.....	5,000
North British & Mercantile.....	5,000

Total, environ..... \$385,400

Quant à l'origine du feu, on est d'accord que c'est l'œuvre d'un incendiaire. L'heure était choisie avec une science infernale; car c'était précisément le moment, paraît-il, où l'ingénieur, ayant laissé tomber les feux qui produisaient la vapeur, force motrice des pompes de l'aqueduc, vidait les chaudières pour les nettoyer. La conséquence fut que, pendant qu'on remettait

l'eau dans la chaudière et que la vapeur s'élevait, le feu consumait les maisons, et fondant les tuyaux, donnait mille issues par lesquelles la force de l'eau se perdit, lorsqu'on voulut la diriger sur les maisons en flammes.

La ville se rebâtera sans doute de suite; et nous pensons bien que le service des chaudières à vapeur sera doublé, afin d'en avoir toujours une qui fonctionnera pendant qu'on répare l'autre.

Les gravures que nous donnons des diverses scènes de l'incendie font voir, plus complètement que ne le pourrait la description la plus circonstanciée, la triste ruine qui occupe le terrain jadis couvert de bâtisses élégantes et solides, et de rues que le commerce et l'industrie égayaient de leurs joyeux bourdonnements.

Exécution des assassins des Consuls de France et d'Allemagne à Salonique.

—Le jour même de l'arrivée de l'escadre française, ayant l'amiral Janrès à bord, a eu lieu l'exécution de six condamnés. Il faut reconnaître que les turcs sont passés maîtres dans ces sortes d'opérations et qu'ils y procèdent avec une admirable simplicité. Voici comment les choses se sont passées : Un carré de troupes s'est formé sur le quai. Au centre, on a planté neuf poteaux, dont trois sont restées inoccupées. Les condamnés ont été amenés de la frégate amirale turque, et ils se sont laissé pendre sans grandes protestations. Plusieurs d'entre eux, avec ce mépris de la mort qui est un trait du caractère musulman, disposaient la corde autour de leur cou.

Puis, pour la plus grande facilité de l'opération, on a apporté des chaises d'un café voisin. On en a placé une sous chaque poteau, et les condamnés y sont montés philosophiquement. Quand ils eurent la corde serrée autour du cou, on a retiré les chaises et tout a été fini. Les officiers de chaque bâtiment français et un officier allemand assistaient à l'exécution.

Les troupes turques sont restées à leur poste jusqu'au coucher du soleil; à ce moment, on a détaché les malheureux pour les enterrer. Les officiers turcs ne paraissent nullement émus de ce spectacle : assis sur les chaises qui avaient servi à l'exécution, ils fumaient tranquillement leur pipe à l'ombre des pendus.

Combat de l'Oued-Isly (Maroc).

—Les bords de l'Oued-Isly, célèbre déjà par la bataille qui fut gagnée par le maréchal Bugeaud, viennent d'être le théâtre d'un sanglant combat entre les Angad et les Beni-Senassen, tous sujets marocains. Depuis deux ans, des luttes intestines divisent ces deux populations, dont l'une est arabe et l'autre berbère; les Angad occupent la région plate qui s'étend des contre-forêts des Beni-Senassen jusqu'à la limitée des Marnia, poste frontière de l'Algérie avec le Maroc; les Beni-Senassen habitent un pâté montagneux, tourmenté, défendu naturellement par de longues crêtes qui dominent des pentes abruptes. Ces deux peuplades limitrophes, unies d'abord par des intérêts communs, vivaient autrefois en assez bonne intelligence et se confondaient dans la ville d'Oudjeda, qui s'élève au milieu de leurs territoires. Mais entre Berbères et Arabes une entente soutenue est rare, et à propos de rivalités d'autorité, la lutte éclata. Les préoccupations de toutes sortes qui ont absorbé le nouvel empereur

du Maroc, le manque de troupes, ne lui avaient pas permis de mettre fin à cette guerre qui trouble les confins de son empire.

Cependant, depuis quelques mois, une trêve tacite avait suspendu les hostilités. Sur ces entrefaites, est arrivé le chérif Sidi-El-Hadj-Abd-Esselam, qui, entre autres missions, devait réconcilier les deux partis. Son titre de descendant du Prophète, le prestige immense qui se rattache à ce chef de l'ordre religieux et si puissant de Sidi-Moulay-Ettieb, enfin sa venue de la part de l'empereur du Maroc, toutes ces puissantes considérations faisaient regarder comme chose certaine la paix entre les Angad et les Beni-Senassen. Le contraire a eu lieu.

En effet, le chérif a quitté Tlemcen il y a quelques jours pour se rendre à Oudjeda; il avait annoncé préalablement son arrivée aux Angad et aux Beni-Senassen, en les invitant de se rendre auprès de lui et en leur recommandant expressément de s'abstenir de toute hostilité.

Le 8 avril, le chérif, arrivant à Oudjeda, entendait une vive fusillade, et bientôt apercevait la fin du combat qui venait d'avoir lieu et qui se terminait par la déroute complète des Beni-Senassen que les Angad ont poursuivis et tués jusque sous les oliviers d'Oudjeda.

C'est au moment du départ du chérif de Marnia que les Beni-Senassen en grand nombre, sous la conduite de Ben-El-Bachir, leur chef, avaient pris position sur l'Oued-Isly; ils étaient plus de 3,000 et tous en armes. Poussés par leurs sentiments d'animosité, ils attaquèrent deux campements de Angad, qui, confiants dans la venue du chérif, ne se gardaient pas. Néanmoins, des coups de fusils furent échangés, et alors toute la cavalerie des Angad, qui était à quatre kilomètres de ce point, accourut au bruit de cette fusillade. Jugeant aussitôt que les Beni-Senassen s'étaient joués d'eux, les cavaliers chargèrent sur ces derniers avec une telle impétuosité que toute l'infanterie des Beni-Senassen ne put se masser et fut coupée en pièces. Deux de leurs chefs tombèrent et la déroute commença; elle devint complète par l'arrivée des Mehaya, les alliés des Angad, qui débouchèrent par le col de Chayr et prirent en flanc les Beni-Senassen. Ceux-ci furent alors tués en détail et pourchassés jusque sous les murs d'Oudjeda. Plus de deux cents cadavres sont encore maintenant disséminés de l'Oued-Isly à Oudjeda et servent de pâture aux vautours et aux bêtes fauves. Les Beni-Senassen, atterrés, se sont réfugiés dans leurs montagnes, qui retentissent des gémissements des veuves et des orphelins.

Cette partie de l'Afrique septentrionale a toujours été, d'ailleurs, bouleversée par des luttes interminables, et le nom d'Oudjeda apparaît dans toutes les chroniques anciennes. Oudjeda est une ville arabe de 5,000 âmes environ; elle est située au pied des Beni-Senassen et n'est qu'à 20 kilomètres de la ligne de frontière française; sa situation, déjà importante au point de vue politique, ne l'est pas moins comme importance de transactions commerciales: elle sert d'entrepôt à tous les produits qui s'échangent entre le Maroc et l'Algérie; cette ville ancienne excite la curiosité à cause de ce cachet de mystère qui l'entoure, parce que son accès est, sinon impossible, du moins difficile à tout Européen.

La manifestation des Softas, à Constantinople.—Depuis le 8 du mois de mai, la population chrétienne de Constantinople était en émoi. Une grande agitation régnait dans tous les esprits, un sentiment de crainte s'était emparé des habitants de Péra. De nombreux achats d'armes se faisaient à Stamboul, et les armuriers de Péra ne pouvaient suffire aux nombreux acheteurs, presque tous Turcs, qui se pressaient dans leurs magasins. Révolution, massacre des chrétiens, voilà le bruit qui courait. Damas et Djeldah étaient encore présents au souvenir des chrétiens, qui avaient pris les mesures nécessaires pour supporter et même repousser toute attaque soit contre Péra, soit contre Galata.

Maintenant, il devient évident que le mouvement qui s'était manifesté récemment parmi la classe instruite des musulmans de Constantinople était un mouvement purement pacifique, ayant un caractère exclusivement politique et non fanatique. Les convictions politiques de cette classe nombreuse et influente n'étaient pas en harmonie avec la conduite de Mahmoud-Nédim-Pacha, et ces musulmans pensaient en même temps que leur classe était insuffisamment représentée dans le cabinet par l'ex-Scheikh-UI-Islam. Des meetings nombreux de "softas"—étudiants des classes supérieures de théologie et de loi—furent, par conséquent, tenus, durant les premiers jours de mai, dans diverses mosquées, et là, la situation politique et financière du pays fut discutée avec une grande modération et avec une appréciation complète et rationnelle des embarras qui l'entourent, à l'intérieur tout aussi bien qu'à l'étranger. Après quelques réunions moins nombreuses, un grand meeting fut tenu, le mercredi soir 10 mai, dans la mosquée du Sultan Mehemet. Il y fut décidé qu'on demanderait à S. M. le sultan le changement du ministère, c'est-à-dire l'éloignement de Mahmoud-Pacha et du Scheikh-UI-Islam. Une pétition fut remise au sultan à ce sujet. Dans un autre meeting, tenu dans la mosquée Suleimanié, les softas prirent la décision d'appuyer leur demande par d'autres bien plus accentuées. Ils se portèrent donc, jeudi 11, au nombre de cinq à six mille, à la Sublime-Porte, exigeant l'éloignement de Mahmoud-Pacha et du Scheikh-UI-Islam. En ce moment, un aide de camp du palais vint retirer les sceaux de l'Etat des mains de Mahmoud. Les softas demandèrent alors, outre le changement de cabinet, l'adoption d'un programme accordant avant tout une constitution et une Chambre représentative. Il fut en outre décidé que deux députations se rendraient, l'une au patriarcat grec et l'autre au patriarcat arménien, pour y exposer l'assurance que, en aucun cas, les chrétiens ne courraient aucun danger et que les musulmans seraient heureux de voir les chrétiens prendre part, comme des frères, à toute manifestation qui pourrait avoir lieu encore, de façon à compléter la représentation de la famille ottomane dans l'expression de la volonté nationale.

Vendredi, vers midi, trois bataillons d'infanterie arrivèrent à Sirkedji-Iskelessi en grande tenue, et musique en tête. C'était par là que devait passer le nouveau grand-vizir. De bonne heure, la grande rue Divan-Yolou et les rues avoisinantes étaient remplies de monde et, particulièrement des softas, dont le nombre grandissait à vue d'œil. Vers deux heures, la foule était si compacte (20,000 personnes au moins), qu'il était impossible de circuler. Très-peu de chrétiens dans la foule.

Le calme le plus parfait n'a cessé de régner tout le temps de l'attente. A voir cette foule si calme, si tranquille et si digne, on n'aurait jamais cru que, la veille, elle renversait un ministère dans un pays purement autocratique. C'est un exemple à suivre ; la population musulmane a mérité, ce jour-là, la plus grande admiration de l'Europe entière.

Vers trois heures et demie arriva le grand-vizir, ainsi que le nouveau Scheikh-UI-Islam et le ministre de la guerre avec le Serdar-Ekrem (généralissime).

Le cortège se rendit, au milieu du plus

grand silence, à la Sublime-Porte, où a eu lieu la lecture du firman, suivie d'une prière faite par le Cheikh-UI-Islam ; après quoi les divers fonctionnaires du gouvernement vinrent présenter leurs félicitations au nouveau grand-vizir.

LES PAUVRES EN HABIT NOIR

Le travail a manqué partout ; les foyers sont éteints et le garde-manger est vide. Les enfants pleurent durant la nuit ; ils ont froid, ils ont faim et les parents tâchent de les calmer en leur faisant partager un espoir qu'ils n'ont pas. Cela dure depuis bien des jours et bien des nuits ; la souffrance augmente et devient insupportable : on ne peut pas laisser mourir toute cette famille.

Il faut aller tendre la main.

Cela est dur, mais inévitable.

Le plus souvent, c'est la mère qui se sacrifie ; car, dans toutes ces circonstances, la femme est plus courageuse que l'homme. La pauvre femme s'est donc mise en route, bien mal vêtue pour affronter le froid terrible qui glace même les mieux couverts. Ses doigts se bleuissent, ses dents claquent dans sa bouche, ses pieds s'engourdissent et peuvent à peine la soutenir ; n'importe, il faut qu'elle attende, en dehors du seuil, pendant qu'on cherche s'il y a quelque chose à donner, pour revenir lui dire, la plupart du temps, qu'il ne reste plus rien.

La journée est longue, dure, cruelle. Mais, en fin de compte, la femme, le soir, n'arrive pas chez elle les mains vides. Elle peut apaiser la faim de ses enfants et acheter, sinon du bois, du moins une bougie où l'on se réchauffe les mains, et qui enlève à la misère ce que les ténèbres lui ajoutent d'horreur.

Le lendemain, s'il n'y a pas de travail, eh ! bien, elle recommencera. C'est une chose affreuse et triste ; mais il y a toujours cette consolation : on sait que personne ne laisse mourir de faim le pauvre qui demande, et la force morale reçoit de cette idée un grand appui.

Mais il y a une autre misère bien plus effrayante, une souffrance bien plus terrible encore que celle-là : c'est la souffrance, c'est la misère du pauvre qui ne demande pas. Celui-là, vous le coudoyez tous les jours dans la rue ; il est mis comme vous, vous le saluez, vous lui parlez. Il sourit rarement ; il rira plutôt aux éclats et de ce rire nerveux qui ne procède pas des sources ordinaires.

Il est parti de chez lui depuis le matin ; voilà trois jours qu'on n'a pas mangé et qu'on est sans feu dans la maison. Il erre par les rues, plein du désir de rentrer pour avoir des nouvelles, et craignant, d'un autre côté, de repaître les mains vides devant les siens. Il marche ; il va, vient et retourne, un peu sans savoir ce qu'il fait, espérant, désespérant, puis reprenant l'espoir. Il a cherché de l'emploi, il s'est adressé partout ; sans trop insister, cependant, car on est toujours porté à redouter un peu les gens que la nécessité a l'air de presser ; et il est rare qu'on ne fasse pas attendre très-longtemps ceux qui ont besoin de suite, tandis qu'on tient à satisfaire sur-le-champ les indépendants qui paraissent pouvoir attendre. Il sait bien que s'il allait tout d'un coup exposer sa misère, on lui offrirait une pièce d'argent ou du pain. Mais c'est un acte qui aurait une conséquence terrible pour son avenir et celui de sa famille. Il est entendu que les personnes d'une certaine position ne peuvent pas demander, et doivent mourir plutôt que de s'adresser à la charité publique.

Étrange contradiction des préjugés humains ! Le pauvre vole et il est déshonoré ; il demande et reçoit, c'est tout naturel, et personne ne songe, pour cela, à l'humilier. Le riche filoute, escroque ; s'il est assez habile pour ne pas se brouiller avec la justice, on le considère, on l'honore. Mais que, dans un moment de détresse, à bout de tous moyens, il demande un morceau de pain pour empêcher sa famille de mourir, il est, pour ainsi dire, déshonoré, et cet acte, si simple en lui-même, restera contre lui pendant toute sa vie.

C'est un préjugé ; tout le monde paraît s'en moquer, et, cependant, tout le monde est forcé de le subir. De même, cette pluie fine dont on rit et dont on dit : "Ce n'est rien," finit néanmoins par tremper aussi bien que la plus forte averse.

Ce n'est pas tout.

Le pauvre ordinaire ira demander du travail avec un habit troué, un chapeau sale ou des bottes déchirées, personne ne s'en étonnera. Mais que l'homme qui est censé vivre à l'aise se présente pour offrir ses services, dans un costume seulement un peu râpé, on y trouvera de suite les traces, les conséquences de quelque vice, et on éconduira le solliciteur, quelquefois poliment, le plus souvent avec un brusque sans-gêne.

Dans ce monde, pour une certaine classe, du moins, et quoi qu'en dise le proverbe, c'est bien réellement l'habit qui fait le moine. Et, pour un grand nombre de ces météores qui brillent dans nos salons et sur les rues, la question est de savoir s'ils iront d'abord emmieller le tailleur et se procurer un superbe costume pour aller éblouir le chapelier, le bottier et le bijoutier, ou bien s'ils commenceront par séduire le bijoutier afin de se faire appuyer par une grosse chaîne d'or, ou un superbe solitaire auprès de leurs autres victimes.

Généralement, on commence par le costume complet, qui, à lui seul, en impose plus qu'une épingle en diamant sur une chemise déchirée ou sur une cravate qui ressemble aux vieux drapeaux suspendus dans les cathédrales.

On dit, d'ailleurs, en vous voyant : Quel costume sévère ! ce doit être un homme économe et rangé !

Le pauvre, lui, subit les conséquences de ces sottes idées ; et, pendant que sa famille meurt de faim, il est obligé de s'acheter un chapeau neuf ; car c'est peut-être de ce chapeau que va dépendre l'avenir des siens.

Et ce n'est pas là une des moins poignantes douleurs.

En attendant, il vend une à une ses hardes de dessous. Il a mis sa montre au mont-de-piété, et, quand on lui demande l'heure, il peste contre l'orfèvre qui, dit-il, l'a depuis huit grands jours pour la réparer. Bien des petits souvenirs ont passé depuis quelque temps. On a commencé par les choses les moins utiles et auxquelles on tenait le moins, pour en arriver, successivement, aux choses les plus chères et les plus indispensables. De tout, on n'a conservé que l'extérieur ; le reste est allé entre les mains des brocanteurs et des fripiers.

Si triste que soit cette position, elle n'est pas, toutefois, désespérée. Mais il vient un jour plus triste encore, c'est celui où il n'y a plus rien à vendre. On aura peut-être une ressource pour un mois au plus ; car le boulanger et le laitier iront bien encore jusque-là : ces gens ont généralement bon cœur. Est-ce leur état même qui en est la cause ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que, de tous les fournisseurs de la famille, le boulanger et le laitier sont ceux qui persistent le plus longtemps après que l'argent a cessé de se montrer.

Mais cela même vient à prendre fin. Le boulanger et le laitier se sont lassés comme les autres : il n'y a plus rien à manger, il fait froid et les enfants pleurent.

Le pauvre homme part ; car ici, la femme, malgré son courage, n'y peut plus rien. Où aller ? A qui s'adresser ? Il a déjà parcouru toute la ville ; il a déjà demandé à tout le monde. Sur la rue, il rencontre des amis avec lesquels il lui faut causer en souriant tandis qu'il a la faim dans les entrailles et le désespoir au cœur.

Il entre quelque part où on lui offre à dîner et s'excuse en disant qu'il sort de table ; mais le véritable motif de son refus, c'est qu'il craint de se trahir par sa voracité ; c'est qu'il a peur, surtout, de ne pas pouvoir résister à l'envie de glisser quelque chose dans ses poches pour les petits et leur mère. S'il rencontre quelqu'un, il peut bien lui dire : "J'ai oublié ma bourse, et il me faut de suite cinquante sous ; faites-moi donc le plaisir de me les

prêter." Malheureusement, voilà deux mois qu'il use de ce petit stratagème, qui ne peut se pratiquer qu'une fois sur chaque individu.

Il revient chez lui, écoute à la porte et n'ose pas entrer parce qu'il entend pleurer. Il retourne sur ses pas et le voilà encore errant par les rues. Les douleurs physiques et morales qu'il endure lui donnent une espèce d'hallucination. Il voit passer devant ses yeux des nébuleuses faites de pièces d'argent. Il se baisse pour ramasser des louis d'or qui reluisent à ses pieds et qui s'enfoncent sous la neige à mesure que sa main s'approche. Il introduit fiévreusement ses doigts dans son gousset, certain d'y sentir le contact du précieux métal. Les rues lui paraissent immenses ou toutes resserrées ; le sol s'élève ou s'abaisse lorsqu'il veut y poser le pied. Tout ce qui l'entoure revêt des formes fantastiques et produit un bourdonnement étrange ; ses tempes se serrent et des sueurs froides perlent sur son front ; son œil commence à avoir cette fixité que l'on remarque chez les gens qui concentrent les dernières forces d'une raison qui leur échappe, pour tenter de dissimuler ce départ. Il marche et parle avec cette précaution exagérée de l'homme à qui le vin commence à paralyser la langue et les jambes.

Dans cinq minutes, cet homme va se laisser choir ou plutôt se sentir écraser sous le fardeau qui l'opprime. S'il est près de chez lui, tant mieux ; car voici ce qui va arriver. Dès qu'il sera tombé, on le transportera à sa maison ; des étrangers — ce sont toujours des étrangers qui rendent ces services — le porteront sur son lit ; on demandera du vin, du bouillon, du vinaigre, je ne sais quoi ; la pauvre femme, qui n'a rien de tout cela, pleurera ; les enfants, en voyant leur père presque mort et leur mère se lamenter, vont pleurer encore plus fort. Qui sait ? le plus petit, malgré tous les efforts de sa mère pour le calmer, va peut-être dire le mot terrible : j'ai faim ! L'horrible situation va être mise à nu : c'est inévitable. Les étrangers vont offrir les premiers secours, puis les amis, puis les parents. Bref, voilà une famille sauvée d'une mort effrayante et mise à l'abri de la faim pour un mois, ou peut-être plus. Pendant ce mois, il peut se produire bien des choses. Le temps marche vite, mais les événements vont vite aussi. Il ne faut jamais être trop certain d'atteindre son but ; mais, d'un autre côté, il ne faut jamais en désespérer quand on a encore un jour devant soi.

Cependant, il peut arriver — et il en est généralement ainsi — que le délire ne dirige pas la course du pauvre homme vers le voisinage de sa demeure. S'il y a une rivière, c'est presque toujours là qu'il descend. Y a-t-il, dans ces eaux sombres et froides, un magnétisme qui agit sur le cerveau ébranlé, un vertige attirant comme le vertige des abîmes ? Je ne sais pas, mais l'homme descendra vers l'eau.

Il se baissera, peut-être pour ramasser une de ces pièces d'or qui miroitaient tout à l'heure devant lui, ou s'élancera pour saisir une apparition qui passe devant ses yeux troublés, l'image de sa femme, de ses enfants... Il se produit un bruit sourd : c'est fini. Dieu a jugé cette victime de la faim et des préjugés humains.

Les jugements de Dieu sont plus justes que ceux des hommes.

Le lendemain, les journaux rapporteront ce triste accident, et, un mois après, les amis les plus proches même l'auront complètement oublié.

NAPOLÉON LEGENDRE.

—Gygès réédite, dans *Paris-Journal*, un mot fort amusant :

Entre deux gamins de Belleville :
L'un d'eux a sur la tête une belle casquette neuve.

—Cristi, lui dit son camarade, ça doit te coûter cher, une riche casquette comme ça : dis, combien ?

—Je ne sais pas. Le marchand n'était pas là quand je m'en suis payée.

—Sachez, pour vot' gouverne, qu'un cavalier doit toujours avoir l'œil sur les oreilles de son cheval.

—L'œil ?... et oustqu' faut-il mettre l'autre, mar-gis ?

—L'autre ?... que vous pouvez ad libitum le porter du côté de la queue, si vous voulez.



MAROC:--LE COMBAT DE L'OUED-ISLY, PRÈS DE OUEDJEDA, ENTRE LES ANGAD, ET LES BENI-SENASSEN



CONSTANTINOPLE:--MANIFESTATION DES SOFTAS ; LA RUE DIVAN-YOLOU UNE HEURE AVANT L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX MINISTRES, LE 12 MAI 1876

BIBLIOGRAPHIE

LES SOUVERAINS ET LES HOMMES D'ÉTAT DE L'ANGLETERRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1).

On l'a déjà remarqué bien des fois, il n'y a rien sur quoi l'on se fasse plus d'illusion que sur l'absence de connaissances historiques. On prend, en général, de vagues notions, recueillies sans suite et sans système, pour des connaissances véritables ; pour avoir entendu certains noms ou les avoir vu figurer et revenir souvent dans nos lectures, nous croyons savoir tout ce qui concerne les hommes qui les ont portés. De plus, en fait de science historique, nous sommes tous un peu comme *Petit-Jean* : ce que nous savons le mieux, c'est notre commencement ; l'histoire contemporaine ou quasi-contemporaine nous fait généralement défaut. Elle n'a pas été apprise au collège, et au bout du compte, à moins d'études toutes spéciales que peu de gens ont le temps de faire, dans notre existence besogneuse et agitée, on ne sait très-bien que ce que l'on a appris dans sa jeunesse.

Pour ce qui concerne surtout l'histoire moderne de l'Angleterre, nous avons, nous Canadiens-français, un désavantage marqué, le fonds de nos lectures étant français, il nous faut apprendre laborieusement ce que les lecteurs anglais absorbent naturellement et, pour bien dire, malgré eux.

L'histoire politique de l'Angleterre, la biographie de ses hommes d'état, les péripéties de ses grandes luttes parlementaires qui ont servi de modèle à tous les autres pays constitutionnels, tout cela est, cependant, pour nous d'une très-grande importance et d'une très-grande utilité.

Dans les premiers temps de ce qu'on peut appeler la vie publique au Canada, sous notre première constitution, ceux de nos compatriotes qui voulaient y prendre part sentaient, plus vivement que nous ne le faisons aujourd'hui, la nécessité de s'armer de pied en cap pour ces combats tout nouveaux alors. M. Bédard, les deux Papineau père et fils, M. Denis-Benjamin Viger, ce dernier surtout, avaient étudié l'histoire parlementaire et diplomatique de notre nouvelle métropole avec le plus grand soin. Ils étaient souvent en état d'en montrer à leurs adversaires anglo-saxons, et ils ne se gênaient aucunement de le faire lorsque l'occasion s'en présentait. M. LaFontaine n'avait certainement point négligé cette partie de ses études ; mais, remarquable par sa très-grande prudence, et ayant plus qu'aucun autre homme le préjugé des spécialités, il s'en rapportait un peu trop à M. Baldwin sur ce point, et lui laissait accumuler des triomphes dont il aurait pu prendre une moins modeste part. Les successeurs de ces hommes ont recueilli le fruit de leurs luttes ; mais par là même, ils ont été quelquefois moins disposés à acquérir des connaissances dont on pouvait se dispenser plus facilement ; un autre ordre de questions, les questions administratives, les questions économiques, les questions religieuses et sociales ont aussi exigé un autre genre d'études ; mais aujourd'hui comme autrefois, il arrive tel moment, il se produit telle crise où les connaissances constitutionnelles priment toutes les autres. Or, ce n'est point seulement dans l'histoire proprement dite, ni dans les traités *ex-professo* que l'on trouve la véritable trame des événements analogues à ceux auxquels on est forcé de prendre part, le véritable mot des énigmes semblables à celles que l'on est obligé de débrouiller. Les mémoires, les biographies, les correspondances, les auto-biographies jettent quelquefois plus de jour, et un jour plus vrai, plus facile à saisir, sur les crises constitutionnelles, sur les causes qui ont soulevé les passions populaires, sur les intrigues qui ont pu les exploiter ou les diriger.

En ce qui concerne l'Angleterre, il vient de se publier deux ouvrages très-précieux à ce point de vue : les mémoires de M. Greville et ceux du baron de Stockmar.

(1) A journal of the Reigns of King George IV. and of King William IV. by the late F. Charles Greville ; edited by Henry Reeve. London, 1875, 2 vols. (édition américaine). New-York : Appleton et cie., 1875, 2 vols.—Papiers et correspondances du baron Stockmar. Brunswick, 1872, 2 vols. in-8.—Le médecin de la reine Victoria.—Les souvenirs du conseiller de la reine Victoria, par M. Saint-René Taillandier. *Revue des Deux-Mondes*, 1876.

Le premier fut greffier du conseil privé sous Georges IV, Guillaume IV et la reine Victoria. La partie de ses mémoires qui vient d'être publiée s'étend de 1818 à 1837, c'est-à-dire de la mort de Georges III à l'avènement de la reine Victoria.

Le baron de Stockmar fut le médecin et le conseiller intime du prince Léopold, depuis roi des Belges, et, reçu à ce titre à la cour d'Angleterre, il y vécut plus tard dans l'intimité du prince Albert et de la reine Victoria.

Ces deux hommes ont donc été admis dans la coulisse du théâtre politique et diplomatique, ils en ont vu les acteurs autrement que sous le feu de la rampe ; couvrant la même période et rapportant les mêmes faits, sous des couleurs et avec des appréciations souvent bien différentes, leurs mémoires se complètent et se contrôlent sans cesse, comme deux versions du même texte.

Le premier, M. Greville, plus passionné, plus prompt à juger, plus homme du monde, prenant, en sa qualité d'Anglais et de fonctionnaire, un plus vif intérêt aux événements politiques, a tenu un journal nécessairement plus agréable à lire. Il se déjoue lui-même avec une grande candeur lorsqu'il a prononcé trop vite et que l'avenir vient lui donner tort ; mais cela même est un des côtés piquants de son ouvrage. Plus flegmatique, plus réservé, plus égoïste, le baron de Stockmar est plus impartial peut-être, mais beaucoup moins attachant. Il ne s'émue pas à peu de frais ; bien au contraire, il est rarement sympathique et, par conséquent, rarement aimable ; enfin, il est Allemand, ce qui à ce point de vue, est pire que d'être Anglais.

Mais tous les deux ont suivi de près la pensée de quelques-uns des souverains et des hommes d'état les plus remarquables de notre siècle ; ils ont vu une époque intéressante, surtout en ce qu'elle est, pour une grande partie de l'Europe, la transition au nouveau régime, après les grandes révolutions et les grandes guerres qui brisèrent l'ancienne société et laissèrent croître sur ses débris la société nouvelle, comme ces premières moissons ou ces nouvelles pousses qui s'élèvent là où viennent de passer le fer et le feu du pionnier dans les forêts vierges de l'Amérique.

Ces deux ouvrages ne nous parlent point seulement du pays et de l'époque qu'ils ont la prétention de nous faire connaître ; leur portée s'étend beaucoup plus loin dans le temps et dans l'espace. Toutes les affaires de l'Europe, on peut dire, celles du monde, avaient, soit leur point de départ, soit leur contrecoup à Londres dans ces jours-là. C'était là et à Paris que se nouaient et se dénouaient les complications diplomatiques qui furent si nombreuses sous la restauration et sous la monarchie de juillet. On voit aussi se préparer et s'accomplir les guerres de l'indépendance de la Grèce et de la Belgique, l'insurrection de la Pologne, la guerre d'Espagne, la conquête de l'Algérie, et la révolution de 1830, qui, par une fatale et étrange coïncidence, détrône Charles X au moment où il vient de chasser le dey d'Alger et de donner à la France un pied à terre en Afrique. Le retentissement de tous ces événements, les soucis et les préoccupations qu'engendre le mécanisme diplomatique destiné à constituer et à maintenir ce que l'on appelle l'équilibre européen, se mêlent à l'agitation et aux émotions de la politique intérieure de l'Angleterre, du procès de la reine Caroline, de la réforme parlementaire et de l'émancipation des catholiques. Quelquefois aussi, il est un peu question de ces régions éloignées qui forment le vaste empire colonial de l'Angleterre : l'Inde et le Canada ; on voit passer, simples planètes, ou satellites d'autres planètes, des personnages qui étaient ici des astres souverains, quelques-uns de nos gouverneurs, dont le rôle, sans être au premier rang, a eu cependant, en Angleterre, une certaine importance. On se retrouve avec eux en pays de connaissance de même qu'avec ces *affreux ministres* des colonies, ces *tyrans de Downing street*, lord Stanley et autres, contre lesquels M. Papineau a tonné si longtemps dans le parlement de Québec, et qui, vus par

l'autre bout de la lunette, nous paraissent d'assez bonnes gens, assez accablés d'autres affaires pour n'avoir pas eu le temps de concevoir des projets bien sinistres à notre égard.

Bien plus, ce ne sont pas seulement les personnages et les événements du dix-neuvième siècle que l'on retrouve dans ces mémoires ; beaucoup de ceux qui figurent dans les commencements avaient déjà joué un rôle du temps de la révolution et de l'empire, et par eux l'histoire contemporaine se trouve reliée à celle du siècle qui a précédé le nôtre. Tout ce monde diplomatique et parlementaire avait connu les grands hommes du siècle précédent, et leurs conversations que nos deux annalistes rapportent avec fidélité, ont tout le charme d'un passé qui fut peut-être une des périodes les plus étonnantes dans l'histoire du monde. M. Greville et le baron von Stockmar ont, chacun de leur côté, vu et connu plus ou moins intimement tous les hommes célèbres de l'époque qu'il racontent, et ils étaient doués l'un et l'autre d'un talent d'observation qui leur a rendu la tâche plus facile et qui, probablement, leur en a inspiré l'idée, leur en a donné le goût et les a armés du courage et de la persévérance nécessaires pour l'accomplir.

Tenir un journal de ce qui se passe autour de nous, cela paraît tout simple et très-facile. Mais combien d'hommes laborieux et énergiques, après avoir entrepris, par fantaisie et avec ardeur, cette besogne qui leur paraissait si attrayante, s'en sont bientôt dégoûtés et ont reculé devant ce *pensum* quotidien qu'ils s'étaient imposé de gaieté de cœur ! Tenir un journal avec persévérance c'est déjà une bonne note sous bien des rapports ; mais le faire utile et intéressant pour la postérité, c'est une chose qui exige bien des qualités diverses, autant, presque, qu'il en faudrait pour être soi-même un des hommes les plus remarquables d'un pays et d'une époque. Ces qualités, si elles ne sont pas toutes le partage de chacun de nos auteurs, sont du moins échues à l'un ou à l'autre en nombre suffisant pour que leurs récits, rapprochés l'un de l'autre dans leurs parties les plus saillantes, comme nous allons essayer de le faire, fournissent un ensemble d'une grande valeur historique.

Nos impressions, dit M. Reeve dans son introduction aux mémoires qu'il publie, changent et varient si rapidement que les témoignages contemporains les plus sincères et les plus honnêtes diffèrent quelquefois grandement du jugement plus étudié et plus mûri que l'histoire prononce en dernier ressort ; et cependant, il faut bien que ce jugement lui-même soit dans une certaine mesure, basé sur l'opinion des contemporains. Un observateur d'une grande sagacité faisait remarquer à M. Greville lui-même que les nuances du monde politique sont si délicates et si nombreuses, les détails si variés et si difficiles à fixer qu'à moins qu'on ne les saisisse sur l'heure, ils échappent si bien, que l'on cherche en vain à les rattrapper plus tard. C'est à les prendre au vol que consiste le charme et le mérite du journal intime.

La qualité principale de M. Greville était l'amour de la justice de la vérité. Sa curiosité naturelle le portait à pourchasser et à analyser ensuite les causes des événements avec un zèle sincère stimulé par le désir de retrouver la véritable origine des choses, et de rendre à chacun avec une impartialité toute judiciaire, ce qui lui semblait sa véritable part de responsabilité. N'ayant ni les passions ni les motifs d'action d'un homme engagé dans la politique militante, il sympathisait, cependant, vivement avec le progrès libéral et avec les conservateurs amis de sages réformes ; enfin, comme il le disait lui-même, il était pour les principes conservateurs appuyés sur une base libérale. Il était également opposé aux préjugés de la vieille aristocratie *torie* au sein de laquelle il avait été élevé, et au désir immodéré d'innovations qui, de son temps, a obtenu de si grands et de si nombreux triomphes. Sa propre position, grâce en partie à la charge permanente qu'il occupait au Conseil privé, en partie aussi aux rapports intimes qu'il avait eus avec les chefs des deux camps ennemis, sa position était à peu près neutre ; et il sut s'en servir avec un tact et un jugement parfaits, pour éloigner des obstacles, apaiser des colères, et travailler, en autant qu'il le pouvait, dans l'intérêt public. Content de son sort, il était également exempt d'ambition et de vanité. Personne ne pouvait être plus désintéressé dans l'opinion qu'il se formait des choses politiques, car il y avait longtemps qu'il n'avait rien à y gagner ou à y perdre pour son propre compte, et il en avait si bien pris son parti, que dans sa manière de voir, qu'il savait au besoin défendre avec énergie, il n'entraît, du moins d'après ses intentions, aucune autre considération que celle de la justice et de la vérité.

Si ce portrait n'est pas flatté—et, après deux lectures très-attentives de tout l'ouvrage, nous devons dire qu'il nous paraît fidèle—le témoignage d'un pareil homme doit être évidemment d'une bien grande valeur.

Charles Cavendish Greville descendait des Warrick et des Bentinck, et, par ces derniers, des ducs de Portland. Il naquit le 2 avril 1794, et mourut le 18 janvier 1865. Il avait été d'abord nommé secrétaire colonial de la Jamaïque, fonction qu'il remplit par député d'après un usage qui formait partie des vénérables abus de l'époque et dont le Canada a souffert aussi pour sa part. En 1821, il fut nommé greffier du conseil privé et occupa cette charge importante pendant près de quarante ans.

Plus âgé de sept années, puisqu'il était né le 22 août 1787, le baron Stockmar appartenait à une vieille famille du duché de Cobourg, cette terre classique des mariages princiers, qui a fourni tant d'époux et d'épouses pour les jeunes princes et princesses des diverses familles régnantes de l'Europe. Son père, juriconsulte, homme de lettres et bibliophile, eut un jour la douleur de voir un incendie menacer la splendide bibliothèque qu'il avait formée avec le plus grand soin.

Voyant les flammes s'approcher, dit M. Saint-René Taillandier, il éprouva une telle commotion qu'il tomba sans connaissance ; quand on le releva, il était mort ! Le même jour, la même heure avait fait disparaître à la fois le père de famille et le foyer paternel. Une maison en cendres, une famille en larmes, voilà un des premiers tableaux qui frappèrent l'imagination de l'enfant.

Voyons maintenant ce que devint cet enfant, qui commençait la vie par une si rude épreuve.

Il y a une douzaine d'années, dit le même écrivain, dans une de ces petites principautés allemandes qui ne sont plus que de vains titres, s'éteignait un vieillard dont la vie active et modeste, associée discrètement à des existences royales, avait eu sa part d'influence en des événements considérables. Peu de temps avant sa mort, un de ses contemporains lui écrivait : " Vous avez eu une destinée souveraine anonyme." Ces paroles extraordinaires furent confirmées bientôt par un fait très-significatif.

Quand le vieillard quitta ce monde, la reine d'Angleterre, le roi des Belges, le prince royal de Prusse s'unirent pour lui élever un monument funéraire. Quel était cet homme à qui de si hauts personnages consacraient un tel tribut d'affection et de respect ? Un simple médecin devenu le serviteur, le conseiller, l'ami du prince Léopold, attiré par ce prince en Angleterre d'abord, en Belgique ensuite, mêlé à toutes ses affaires publiques ou privées, enfin donné par lui comme un confident sûr et un guide éprouvé à son neveu le prince Albert, à sa nièce la reine Victoria. Le sévère monument qui couvre sa dépouille dans le cimetière de sa ville natale, porte cette inscription : " A la mémoire du baron de Stockmar, ses amis des familles régnantes de Belgique, de Cobourg, d'Angleterre et de Prusse." Au-dessous on lit ces mots tirés des proverbes de Salomon : " L'ami fidèle aime mieux qu'un frère, mieux qu'un frère il est un ferme appui." P. C.

(A continuer)

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

La Société St. Jean-Baptiste de Marquette vient d'élire ses officiers pour l'année 1876-77. Ceux qui connaissent ces messieurs ne peuvent qu'admirer la sagesse des votants, en examinant la liste des personnes qui ont été élues. Cette Société est peu nombreuse, à cause de la distance qui nous sépare des grands centres ; mais nous espérons qu'elle prendra bientôt la place qu'elle mérite parmi les autres sociétés de l'Union.

Ont été élus : Président, Joseph H. Primeau ; 1er Vice-Président, Eusèbe Reau ; 2nd Vice-Président, W. Bernier ; Secrétaire-Archiviste, Pierre Primeau ; Assistant-Sect.-Arc., Joseph A. Vannier ; Secrétaire-Correspondant, Alfred Desjardins ; Commissaire-Ordonnateur, François Carrière ; Trésorier, Joseph Bolduc.

Directeurs : Jean-Baptiste Merleau, Cyrille Morin, Georges Trudeau, Césaire Messier, Edouard Longtin, Albert Proulx, Napoléon Talbot.

La Société se propose de célébrer la fête nationale en donnant un grand bal.

Les fondateurs n'ont aucun doute sur le succès complet de l'entreprise.

A. DESJARDINS,
Sect.-Corres.

LES CANADIENS DE L'OUEST

JOSEPH ROLETTE

V

Pendant que Rolette se rendait ainsi utile à la cause anglaise, son frère cadet, Charles-Frédéric, se distinguait par des actes de bravoure qui lui valent une place au premier rang parmi les héros de la guerre de 1812-14.

Né à Québec, en 1783, Frédéric Rolette partit fort jeune à bord d'un vaisseau de guerre et s'engagea dans la marine anglaise. Comme on le voit, il exécuta le projet même que son frère aîné caressa vainement dans sa jeunesse, faute de pouvoir vaincre la résistance paternelle.

Il eut bientôt l'occasion de montrer son courage, car il assista à plusieurs batailles célèbres. Il prit part, entre autres, au combat du Nil, où il reçut cinq blessures, et à celui de Trafalgar, le 21 octobre 1805, où périt l'illustre Horace Nelson, après avoir remporté une victoire décisive sur les flottes française et espagnole réunies. Le sentiment du devoir le força donc de combattre un drapeau que ses ancêtres avaient noblement défendu.

Après sept ans de service sur mer, Rolette revint au pays, et, le 4 octobre 1807, il fut nommé second lieutenant dans la marine provinciale. Il fut promu, le 25 avril 1812, au grade de premier lieutenant et de commandant du brigantin *Hunter*, qui devait croiser sur les lacs Érié et Ontario. La guerre américaine, qui éclata quelques semaines après, lui permit de faire servir son courage et son expérience militaire à la défense de son pays.

Esquissons brièvement ses exploits. Le 3 juillet 1812, Rolette s'empara, par un acte d'audace étonnant, avec huit hommes seulement montés dans un canot, sur la rivière Détroit, de la goélette américaine *Cayaga Packett* qui avait à son bord cinq officiers et environ trente-trois soldats, en outre de l'équipage. La capture de ce vaisseau était d'autant plus importante qu'il était chargé d'approvisionnement pour l'armée du général Hull.

Au combat de la rivière au Raisin, le 22 janvier 1813, Rolette servit comme officier d'artillerie. Les Américains furent défaits après une lutte acharnée dans laquelle les vainqueurs eurent deux cents hommes tués ou blessés. Rolette se battit comme un lion et fut blessé gravement à l'occiput par une balle de mousquet.

Ce brave officier canadien prit part à différents autres engagements, et il déploya une rare intrépidité au funeste combat du 10 septembre 1813, sur le lac Érié, où la flotte anglaise, écrasée par des forces supérieures, dut se rendre. Le capitaine de la goélette la *Lady Prevost* ayant été blessé au commencement de l'action, Rolette prit le commandement, et ce n'est qu'après avoir été meurtri au côté gauche et avoir été brûlé gravement par une explosion de poudre, qu'il rendit son vaisseau tout désemparé et prêt de couler à fond.

Rolette fit, pendant la guerre, dix-huit prises de différentes espèces et valeurs. Il déploya en toutes circonstances un courage et une audace qui n'ont pas été surpassés.

Citons-en quelques preuves.

Lors de la prise du Détroit, le général anglais Brock lui témoigna la plus grande satisfaction de sa conduite : "Je vous ai observé pendant le combat, lui dit le général. Vous avez un regard de lion, et je me souviendrai de vous." La fin prématurée de cet intrépide général ne lui permit malheureusement pas de reconnaître des services aussi signalés. Après avoir été blessé au combat de la rivière au Raisin, on voulut éloigner Rolette du théâtre de la lutte, mais il s'y refusa énergiquement. "J'ai été choisi, répondit-il, pour servir ce canon, et ce serait une disgrâce éternelle pour moi que de m'absenter." Le commandant Barclay, qui avait la direction de la flotte anglaise sur le lac Érié, en 1813, a dit de Rolette : "Pendant tout le temps qu'il servit sous mes

ordres, sa belle conduite mérita ma plus vive approbation, et je n'ai qu'à me féliciter de lui comme officier et comme marin." Il serait facile de multiplier d'autres témoignages de ce genre.

Après la guerre, un sabre d'honneur fut présenté à Rolette par les citoyens de Québec, pour attester sa conduite héroïque dans plusieurs combats et, notamment, dans celui du 13 septembre 1813. Ce sabre coûta cinquante guinées.

Frédéric Rolette s'éteignit à Québec, le 17 mars 1831, à l'âge de quarante-huit ans, des suites de ses glorieuses blessures qu'il n'avait jamais pu guérir entièrement. Il laissa sa femme et plusieurs enfants dans un état précaire. Il est regrettable que la patrie n'ait pas su mieux reconnaître de pareils états de service !

VI

Après la paix, Rolette alla demeurer de nouveau à la Prairie-du-Chien. Comme tout le reste du vaste territoire du Michigan, cette localité avait été cédée aux États-Unis par le malheureux traité de Gand, l'une des plus lâches concessions auxquelles la diplomatie anglaise ait jamais consenti. Quelle perte pour l'Angleterre et le Canada que celle de ce magnifique territoire, qui venait d'être conquis par la force de nos armes, dans lequel ont été taillés, depuis, quelques-uns des États les plus florissants de l'Ouest des États-Unis !

Au commencement de l'année 1817, Rolette fut douloureusement frappé dans ses affections les plus chères, par la mort de sa digne compagne, qui lui avait courageusement aidé à supporter la vie pénible et pleine de périls que lui avaient faite les événements de la dernière guerre.

Comme il n'y avait pas de prêtre à la Prairie-du-Chien lors de son mariage avec Mlle Dubois, son union avait eu lieu devant un juge de paix. Or, madame Rolette se sentant frappée mortellement de consommation, insista pour faire reconnaître de nouveau son union légalement, vu qu'elle avait perdu son certificat de mariage. Le 7 février 1817, Jean-Baptiste Faribault—l'intrepide pionnier du Minnesota—et John L. Findly comparurent devant le juge de paix, Nicolas Boivin, comme témoins de Rolette, et Michel Brisebois et Robert B. Beet pour représenter son épouse. Dans son certificat, Boivin dit que ce mariage a pour but de reconnaître celui qui a eu lieu en 1807, et que les enfants suivants sont nés légitimement de cette union : Emilie, le 17 septembre 1811 ; Elizabeth, le 7 novembre 1813 ; Henriette, le 19 novembre 1815.

Le 23 avril suivant, le Révd. P. Marie-Joseph Dunand, religieux de la Trappe, ayant visité la Prairie-du-Chien, Rolette profita de la présence du bon missionnaire pour faire baptiser ses enfants. Les certificats de ces baptêmes ont été conservés ; voici le texte de l'un d'eux :

Le vingt-trois avril mil-huit-cent-dix-sept, par nous, Marie-Joseph Dunand, prêtre religieux de l'ordre de la Trappe, présentement missionnaire dans la Haute Louisiane, ont été suppléés les cérémonies du baptême à Emilie, que j'ai baptisée sous condition, née le dix-sept de septembre dix-huit-cent-onze, du mariage légal du sieur Joseph Rolette et de Marguerite Dubois. Le parain, François Lesieur, et la marraine, Agnès St. Cyr, ont signé au registre.

M. J. DUNAND,
Prêtre.

On voit par les certificats de baptême des deux autres enfants, que Elizabeth eut pour parrain Mathieu Saucier, et pour marraine Louise Empstead, et que le sieur Nicolas Boivin et madame Domitille Brisebois remplirent les mêmes fonctions pour Henriette.

En 1819, Rolette épousa en secondes noces Mlle Jane Fisher, fille de Henry Monroe Fisher (1). Celle-ci avait été élevée par son oncle, Michel Brisebois, et était alors très-jeune. De ce mariage naquirent trois enfants : Joseph, Virginie et Frédéric. Cette union fut malheureuse et se termina par une séparation.

(1) Le capt. Henry Monroe Fisher, neveu supposé du Président Monroe, vint s'établir à la Prairie-du-Chien, avant l'année 1795, pour y faire la traite. Il quitta ce poste en 1815 avec son fils et un fils de M. Michel Brisebois, pour aller prendre du service dans la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur les bords de la Rivière-Rouge. Plus tard il fut aussi employé pour la traite par la Compagnie Américaine de fourrures. Il mourut en 1827, à la Prairie-du-Chien. Il avait été nommé plusieurs années avant sa mort capitaine dans la milice et juge de paix.

VII

La Prairie-du-Chien était occupée à cette époque par une garnison américaine, sous le commandement du lieutenant-colonel Talbot Chambers. Cet officier américain était un brave militaire, mais un chef mou, facile à circonvenir, se pliant à tous les caprices de certains individus, qui abusaient de leur empire sur lui pour malmenner ceux dont ils prenaient ombrage.

Pour se venger de son attitude durant la dernière guerre, ou, mieux encore, pour écarter peut-être un rival dangereux dans la traite, les ennemis de Rolette réussirent à obtenir du lieutenant-colonel Chambers son expulsion de la Prairie-du-Chien. Rolette fut non-seulement banni de la localité, mais il reçut ordre d'aller habiter une île déserte, située à environ dix-sept milles du village, où il passa un long et ennuyeux hiver en 1819. Cette île porte depuis son nom, en souvenir du séjour forcé qu'il y fit.

Rolette protesta contre cet acte de tyrannie auprès des autorités américaines à Washington, et il reçut, au mois d'avril 1819, la lettre suivante du secrétaire au département de la guerre, l'hon. J. C. Calhoun, qui lui permettait de retourner à la Prairie-du-Chien :

Département de la guerre.
Washington, 16 mars, 1819.

Monsieur

Nous avons reçu votre lettre en date du 15 janvier, au sujet de l'ordre donné par le colonel Chambers, le 25 décembre, pour votre départ de la Prairie-du-Chien. Vous avez la permission de retourner au milieu de votre famille, de reprendre possession de vos biens à la Prairie-du-Chien, et de continuer à y demeurer jusqu'à ce que le département vous donne de nouveaux ordres. L'officier commandant a reçu instruction de faire rapport à ce département sur les particularités de vos cas.

Je suis, monsieur, respectueusement,
Votre obt. serviteur,

J. C. CALHOUN.

Rolette ne fut pas lent à revenir à la Prairie-du-Chien, dès qu'il eut appris la révocation de l'ordre arbitraire du colonel Chambers, il n'eut plus à se plaindre, à l'avenir, de la conduite des autorités militaires à son égard.

VIII

Rolette se remit au commerce des fourrures avec une nouvelle ardeur. Les sympathies publiques le dédommagèrent de la persécution dont il avait été victime, et il reprit bientôt l'ascendant qu'il occupait dans la petite colonie avant ce fâcheux événement.

En 1820, Rolette devint membre et agent principal de la Compagnie américaine fondée par le célèbre Astor, de New-York, le Crésus américain. Comme le poste le plus important de la compagnie était la Prairie-du-Chien, Rolette dut entreprendre des opérations énormes, où il lui fallut déployer toute son activité et son intelligence des affaires. Il fit bâtir de vastes hangars en pierre où s'entassèrent d'immenses quantités de marchandises, que des milliers de sauvages venaient sans cesse échanger contre les produits de leur chasse.

Les indigènes avec lesquels Rolette faisait d'ordinaire la traite l'appelaient *Ah-Kay-Ranpee-tah*, ou : *Cinq de plus*, parce que, disaient-ils, offrez-lui n'importe quel nombre de peaux en échange de ses marchandises, et il en exigera toujours *Cinq de plus*.

Un jour, une dame lui dit : " Ah ! M. Rolette, je ne voudrais pas m'occuper du commerce des pelleteries, il me semble que c'est un moyen trop facile de voler ces pauvres sauvages.

— Laissez-moi vous dire, madame, répliqua-t-il avec une grande naïveté, que cela n'est pas aussi facile que vous vous l'imaginez ; j'ai essayé la chose pendant vingt ans, mais sans succès."

Rolette se fit, par l'étendue de son commerce, une position importante, qui lui valut une influence comme une autorité considérables. Il s'en servait jusqu'à l'abus. Aussi était-il craint, et ses ordres, dictés sur un ton impératif, étaient non moins prestement exécutés que ceux de Napoléon à ses soldats. Comme ces derniers, ses subalternes pouvaient se faire hacher menu lorsque le maître avait parlé.

Le juge Lockwood cite un exemple de son ascendant sur ses employés, qui, selon lui, le redoutaient plus que la mort : Un jour, le feu éclate dans les hangars de la susdite Compagnie et menace de faire des ravages sérieux. Comme il y avait, à proximité des flammes, un magasin de poudre qui pouvait sauter incessamment, vu la pluie d'étincelles qui jaillissaient du brasier, Rolette comprend d'un coup d'œil que, pour prévenir une explosion désastreuse, il faut enlever immédiatement la poudre. Il commande à ses employés de remplir cette périlleuse besogne, et malgré le danger imminent auquel leur vie est exposée, ils transportent la poudre au milieu du feu jusqu'à la rivière, faute d'autre issue.

Rolette se faisait, en outre, remarquer par son esprit d'entreprise, et il était toujours au premier rang lorsqu'il s'agissait de faire progresser la Prairie-du-Chien, d'en activer le commerce, ou d'y introduire quelque utile amélioration. Il acheta, par exemple, les premiers moutons et autres animaux qui broutèrent l'herbe des magnifiques prairies avoisinantes, et furent d'un grand service aux colons. De concert avec le juge Lockwood, il aida, en 1822, un nommé Hardin Perkins, venu du Kentucky, à bâtir un moulin à scie sur une petite rivière tributaire de la Chippewa. Malheureusement, les eaux se gonflèrent au printemps et enlevèrent la digue et les autres constructions, de sorte qu'il fallut remettre à plusieurs années l'exécution de cette utile entreprise.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

C'est dimanche, le 18, qu'a eu lieu la grande procession du Saint-Sacrement. Cette fête, qui nous vient tous les ans, est toujours solennelle. Elle a été instituée au treizième siècle, à la demande d'une sainte fille, la bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière aux portes de la ville de Liège, en Belgique. Un archidiacre de cette dernière ville, Jacques Pantaléon, qui mérita de monter sur le trône de Saint-Pierre sous le nom d'Urbain IV, avait entendu la sainte recluse lui redire ses extases et ses révélations ; il appuya fortement sa pensée, et le 8 septembre 1264, un bref du Pape, daté d'Orvieto, institua la fête du Saint-Sacrement et ordonna qu'elle fût célébrée avec toutes la solennité des fêtes du premier ordre.

Comme l'a dit le vicomte Walsh, un écrivain de talent, on pourrait appeler cette sainte journée la fête de la terre ; car partout ce n'est que joyeuses sonneries, que chants d'allégresse, arcs de verdure dans les chemins des campagnes, que riches tapisseries dans les rues des cités, qu'encens montant vers le ciel, que fleurs effeuillées jonchant le sol, que populations en beaux habits.

De tous les jours de l'année, ajoute l'écrivain que nous venons de citer, c'est celui où on est le plus convaincu que Dieu est partout. Le roi dans son palais dépose sa couronne et descend du trône pour suivre celui qui confère la puissance.

La procession a quitté l'église Notre-Dame vers 10 heures. Elle a défilé par les rues Saint-Jacques, place Victoria, Craig, Saint-Antoine, la Montagne, Saint-Joseph et Notre-Dame. Le Saint-Sacrement était porté par Sa Grandeur Mgr. de Gratianopolis.

Le reposoir, qui est un des plus beaux que nous ayons vus, était placé aux angles des rues Saint-Joseph et la Montagne. Nous devons des félicitations aux résidents du quartier Saint-Antoine pour le zèle qu'ils ont apporté à la décoration des rues que la procession a suivies. La rue Saint-Joseph, surtout, était splendide à voir ; il y avait des arcs de triomphe à chaque arpent.

Nous pouvons dire, en terminant, que la grande fête d'hier a été célébrée avec une pompe difficile à décrire.—*Minerve*.

—Deux auvergnats viennent de *ch'admirer* leur *doache choigru*.

—Par exemple, dit le vainqueur, il faut lui rendre *justice*... il n'a pas reculé d'une *chemelle*, fouchtra !...

—Ah !

—Non !... Je l'ai *achomé* du premier coup.

* *

—Un mot d'enfant emprunté au *Paris-Journal* :

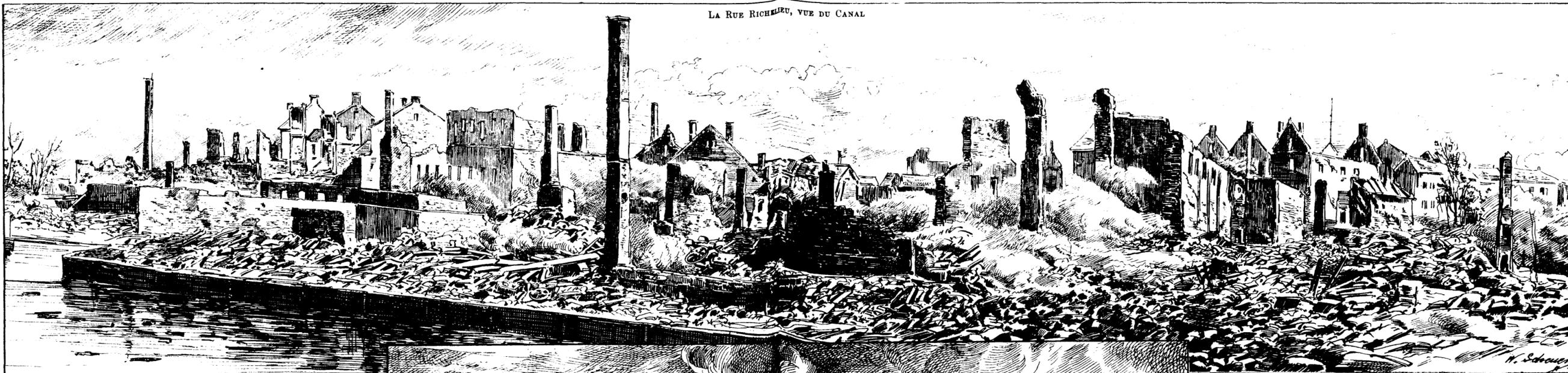
Bébé est surpris, par sa mère, en train de dévaliser l'armoire aux confitures.

D'où s'emoine, accompagnée du raisonnement suivant :

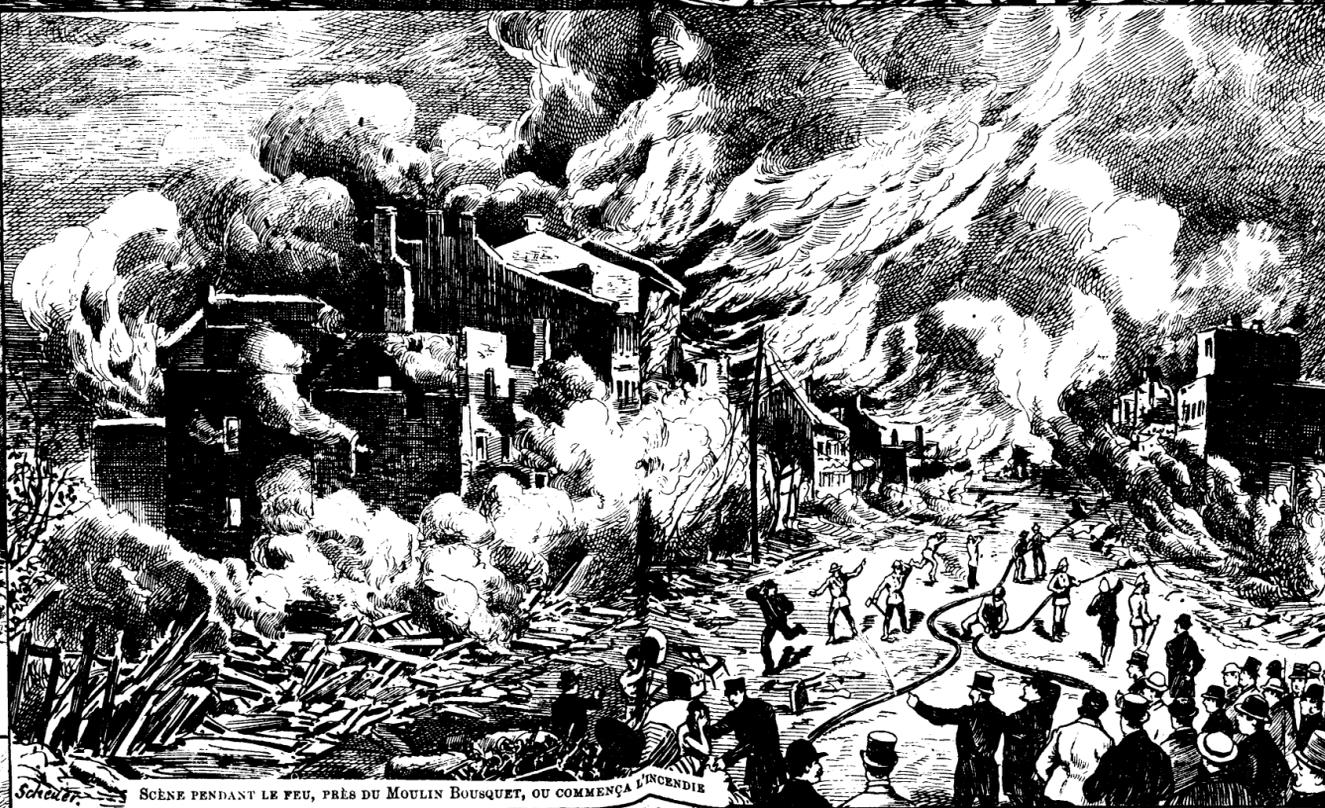
—Fi, mademoiselle, que c'est laid d'être gourmande ! Que diriez-vous si vous me voyiez manger de la confiture sans pain ?

—Je dirais, comme ça, petite mère : Le pot est commencé, il faut le finir.

LA RUE RICHELIEU, VUE DU CANAL



OUVERTURE DES SALAMANDRES



SCÈNE PENDANT LE FEU, PRÈS DU MOULIN BOUSQUET, OU COMMENÇA L'INCENDIE



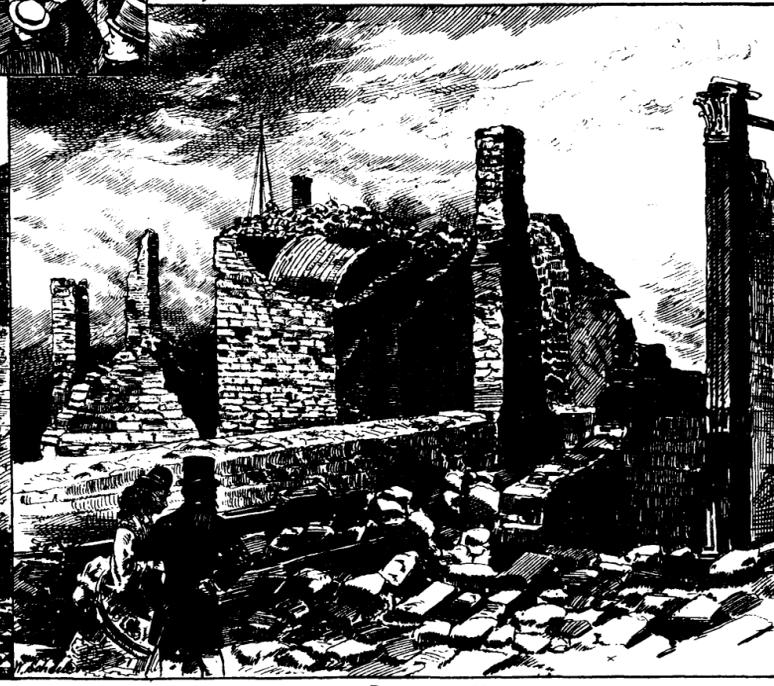
FOUILLE DES DÉCOMBRES POUR LES CORPS DES VICTIMES



RUINES DE LA BANQUE DE ST. JEAN



LA RUE RICHELIEU, VERS L'EST



RUINES DE LA BANQUE DES MARCHANDS

LE GRAND INCENDIE A ST. JEAN, PROVINCE DE QUEBEC

NEUF JOURS CHEZ UN TRAPPEUR

III

AU LAC DES NEIGES

(Suite.)

On s'est bien moqué du pêcheur à la ligne, en Europe et surtout en France, mais notre pêche, ici, est bien différente. Nous chassons en pêchant, nous allons surprendre le poisson au gîte, nous le harcèlons d'un jour à l'autre, nous le traquons jusque dans ses derniers retranchements. Le succès dépend, en grande partie, de la connaissance de ses mœurs, de ses habitudes. Le vrai pêcheur, dans sa barque ou son canot, connaît à fond le lit de la rivière. Il n'a pas besoin de sonde pour vous dire, à tout endroit quelconque, la profondeur des eaux à un pouce près. Il dirige sa course, sur la plaine liquide, aussi sûrement qu'un cultivateur se dirige dans son champ. Devant lui, sur les bancs ou les barres transversales de l'embarcation, sont rangées quatre ou cinq lignes, montées sur des perches, variant de grosseur et d'élasticité et munies d'hameçons de diverses grandeurs. A ses pieds, sont les appâts. Voici des passereaux, hachés par quartiers; c'est pour la barbu ou l'anguille; des cuisses de grenouilles, des mullets, pour le doré et le brochet; des sauterelles, des écrivisses, des vers, pour l'achigan, la perche, la brème, la carpe ou le chevesne; de la pâte durcie, mêlée de laine rouge, à l'adresse du chevesne. Quand il sera là-bas, s'il flaire une odeur de melon, il accrochera un chevesne ou une carpe au plus fort hameçon de sa plus forte ligne — pour pêcher à la dérive le monstrueux maskinongé, qui accuse ainsi, par l'odeur du melon, sa présence dans les eaux voisines.

Les jours précédents ont-ils été pluvieux, l'eau des rives est trouble. Les poissons canteloux ou défiants, comme l'anguille ou la barbotte, vont donner. Le ciel a-t-il été serein, le soleil sans nuages, allons visiter les prairies sous-marines où paissent en paix les carpes ou les barbues, où s'abritent des troupes nombreuses de perches; c'est également le temps propice pour le doré, l'achigan, le chevesne ou mullet, qu'à Québec on désigne improprement sous le nom de poisson blanc. Le brochet, lui, hardi brigand, toujours en course, véritable pirate, chasse indistinctement dans toutes les eaux, à toutes les heures du jour. Il donne toujours franchement, avec voracité; sa capture est des plus faciles et des plus profitables, parce qu'elle donne plus de sécurité aux carpes et aux chevesnes, qui, ne redoutant plus sa dent meurtrière, accourent autour de l'appât qu'une main perfide leur a tendu :

Un brochet mort
Met cent carpes dehors.

dit un vieux proverbe de ligne.

Parmi mes souvenirs d'enfance, il me reste de petits tableaux de pêche ensoleillés que je retrouve dans mon imagination aussi frais, aussi gais que s'ils y eussent été peints d'hier.

Au bas d'une côte élevée, mais descendant en pente douce vers le fleuve, faisant dos d'âne entre deux petites anses, j'avais un rocher plat, d'une vingtaine de pieds en superficie, de forme à peu près triangulaire. Une onde douce, sans colère et toujours limpide, qu'on eût dit placée là pour mirer des figures d'enfants, bercer leurs rêves naïfs, se prêter à leurs premières joutes contre l'élément trompeur, baignait le grand côté du triangle. Dans une échancre du rocher, je m'étais ménagé un vivier, où j'avais toujours nombreuse compagnie de petits poissons, mes amis, avec qui je causais de longues heures. Je leur jetais des miettes de pain ou des tronçons de petits vers qu'ils avalaient joyeusement. J'en avais baptisé quelques-uns, et, touchante illusion ! il me semblait qu'ils obéissaient à l'appel de leur nom. Si je m'apercevais que l'un d'eux s'éloignait de ses compagnons, refusait de manger, je soupçonnais qu'il regretta sa mère ou ses frères, un ami, son nid d'herbe ou de mousse, un grain de sable peut-être qu'il ne retrouvait plus; aussitôt, je le rendais à la liberté. De ceux-là, j'en ai repris plus d'un pour la seconde ou la troisième fois,

je les renvoyais toujours avec de bonnes paroles. Il y avait souvent des malades, des infirmes parmi mes prisonniers. Les maladies provenaient surtout de sangsues ou de petites lamproies qu'ils portaient attachées à leurs flancs. Je les débarrassais de ces parasites sanguinaires et les renvoyais soulagés. Les bossus étaient nombreux; ils devaient leur infirmité à la dent de quelque poisson plus fort qui les avaient meurtris. Parfois, je me prenais de pitié pour eux tous, je défaisais les pierres du barrage pour leur laisser passage libre vers le fleuve. Ils s'échappaient promptement. L'instinct de la liberté leur faisait renoncer à une pâture abondante, à mes soins, à mes amitiés. Ils ne s'éloignaient guère, cependant; le lendemain, je les apercevais rôdant autour des roches ou des plantes où je les avais surpris d'abord. L'achigan, la brème, la perche font rarement de grandes courses. Dans leur enfance surtout, ils sont excessivement casaniers.

Quelques jours après, regrettant mon mouvement de générosité, je descendais à la grève avec tout mon attirail de pêche, qui consistait en un scion d'osier, une brasse de fil blanc et un hameçon d'épingle que je tenais fièrement d'une main, tandis que je portais une vieille chaudière de l'autre. Avec ces armes, je marchais vaillamment à la conquête de nouveaux domaines, de nouveaux sujets.

Depuis longtemps j'étais dévoré d'une grande ambition. A trente pieds du rivage, il y avait une belle pierre plate, dont les basses eaux laissaient la surface, bordée de mousses vertes, complètement à découvert. Soufflait-il un fort vent du nord-est, la roche montait de quatre ou cinq pouces au-dessus du niveau du fleuve. C'est surtout alors que j'étais tourmenté du désir d'y mettre le pied, de m'y poser, d'en prendre possession, d'en jouir à satiété. Il me semblait que de là, mon œil embrasserait un plus vaste horizon, plongerait dans des mondes inconnus.

Le soir, dans les jours de chaleur, Joseph et Ubalde, deux garçons de ferme de mon grand-père, de forts gaillards, venaient s'y asseoir pour se reposer en se baignant. Je les observais de mes plus grands yeux; autour de la roche, l'eau leur montait jusqu'au genou. O désespoir ! la hauteur de leur genou dépassait celle de toute ma jambe.

Un jour enfin, prenant mon courage à deux mains, armé de la plus ferme résolution, je m'aventurai sur le sable, puis d'un caillou à l'autre, à la conquête de ma roche, tout un nouveau monde pour moi. J'avais relevé mes pantalons au plus haut des cuisses, et je les y retenais des deux mains. J'avance vaillamment d'abord, mais bientôt je sens les cailloux rouler sous mes pas, j'avance d'un pied tâtonnant; des herbes marines qui ressemblent à de longues queues de chat me frôlent doucement les jambes; la pensée de couleuvres d'eau me frappe, je reviens précipitamment vers la rive.

Après avoir repris mes sens, m'être dit et répété, jusqu'à me convaincre, qu'il n'y avait pas là de couleuvres, je revins à la charge: j'avance, j'avance, l'eau baigne mon pantalon; qu'importe? J'avance encore... Ouf! m'y voilà! J'embrasse le caillou de mes deux bras, et je m'élançais. Mais, ô infortune ! les mousses baveuses me font glisser les mains et je tombe à la renverse et disparaiss sous l'onde dans un navrant plongeon. Je me relève, tout ahuri, tout aveuglé, respirant à peine, pour regagner piteusement mon rocher plat où j'aurais dû vivre heureux, méprisant de vains projets de gloire et surtout à l'abri des naufrages.

Personne ne m'avait vu, cette pensée me restait comme consolation. Deux heures d'un soleil ardent, que je passai étendu sur l'herbe de la côte, suffirent à sécher mes habits.

Mon ambition n'a jamais pu être satisfaite, car l'année suivante, lorsque je revins de l'académie, on avait fait de mon caillou deux pierres d'assise d'un four. Je ne le regardai plus qu'avec pitié, comme s'il eût été un ennemi vaincu.

Mais au lac des Neiges, il ne s'agit plus de pêche à l'achigan, au doré, brochet,

perche, etc., mais simplement de truites, de pas autre chose que de truites. Pourquoi donc tant courir, aller si loin, m'éloigner et vous éloigner de l'unique sujet qui doit occuper notre attention? Question de pure vanité! Mauvais pêcheur à la truite, j'ai voulu couvrir mes faiblesses de lauriers cueillis ailleurs, dans d'autres eaux. Mes exploits de jadis atténueront peut-être mes défaits d'aujourd'hui.

Paul est sans contredit l'un des plus fins pêcheurs à la truite de Québec. Les Hurons mêmes de Lorette reconnaissent sa supériorité. Dans l'espace compris entre le Château-d'Eau et la Chute sur le cours de la rivière Saint-Charles, il n'est pas un caillou qu'il ne connaisse, pas un remou dont il n'ait mesuré la profondeur, pas une cachette où la truite puisse se dérober aux séductions de la mouche qu'il fait danser et sautiller dans les courants. Pour charmer sa proie, pour la piquer à temps, il n'a pas son égal. A une perche d'érable ou d'aulne, bien droite, il adapte un simple scion de coudrier: il y attache une ligne fine qui se termine par une longue avancée de *florance*, que l'on nomme ici *racine*. Il choisit dans son livret la mouche artificielle qui ressemble le plus à celles qui voltigent sur la rivière, et le reste, il le demande à son œil sûr, à sa main ferme, à sa science des ressources ou des secrets de la rivière. Là où il a passé, le roi des pêcheurs même y perdrait ses droits.

Wilbrod, sans être maître-passé dans l'art, a néanmoins fait ses preuves. Il lui manquera toujours de l'ambition pour réussir parfaitement. Chasseur émérite, il préfère son fusil à la ligne, le gibier au poisson.

La pêche en hiver, qui se fait par des trous percés dans une glace de quatre pieds d'épaisseur, des trous de six pouces de diamètre au plus, requiert moins d'habileté que de patience. Encore, faut-il savoir choisir son hameçon, en capuchonner soigneusement la pointe et ne pas trop laisser pâlir son appât, que l'on fait de chair rouge, soit de lièvre, soit de marte, soit de vison. Tous les animaux qui vivent de poissons fournissent de bons appâts. On dirait qu'il y a plaisir de vengeance à cela. Un chat écorché, jeté dans un lac et fixé au fond par une pierre, attire une myriade de poissons tout autour. Il n'est pas de carnivore plus friand de poisson que le chat.

A l'endroit où nous pêchons, près de la cabane, les fils jumeaux du père Thomas ont percé cinq ou six trous, à une distance de vingt ou trente pieds les uns des autres, à peu près en cercle. Lorsque le froid prend aux pieds ou qu'on veut se donner de l'exercice, on fait le tour des trous en courant, ne nous arrêtant à chacun que pour y tenter cinq ou six coups de ligne. Cette manière de pêcher donne le temps au poisson de refaire ses esprits, de se remettre de la surprise que lui cause toujours l'enlèvement soudain de l'un des siens. On le laisse à son étonnement pour courir jeter l'épouvante ou tout au moins l'émoi dans un groupe voisin, et toujours ainsi, depuis huit heures du matin jusqu'à dix, et le soir, depuis quatre heures jusqu'à six. Dans les intervalles, le poisson vaque à ses occupations, ou fait la sieste peut-être. *Quien sabe?*

Les poissons changent assez fréquemment d'habitudes, de mœurs, suivant les lacs ou les rivières qu'ils habitent. Leur nourriture variera aussi avec les saisons. Voyez le brochet, si vorace, si solide, qui happe indistinctement toute chair, grenouilles, oiseaux, goujons, vers, etc., il est cependant des endroits où on ne peut jamais le prendre à la ligne. Au-dessous du pont du Grand-Tronc qui traverse la rivière du Sud, à Saint-Thomas, j'ai vu rôder dans les eaux peu profondes, ou se chauffer au soleil dans les herbes du rivage, un bon nombre de brochets. J'usai vainement de tous les appâts possibles, rien ne put les tenter. A dire vrai, la rivière abonde en cyprins, en carpes, brèmes et chevesnes dont ils sont excessivement friands. Non moins capricieuse dans ses appétits, la truite d'un lac happera l'appât que celle d'un lac voisin dédaignera. Dans certains lacs, depuis mai jusqu'en août, elle prendra avidement le

vers rouge; vienne le mois d'août, elle n'y touchera plus. La mouche même y perdra ses frais, ses chatoyantes agaceries.

Au lac des Neiges, seuls les ventres-blancs et la truite commune mordent à la mouche en été, le *touradis* la dédaigne. On ne peut le pêcher qu'au vif.

Les ventres-blancs y foisonnent. C'est un beau poisson, mesurant assez fréquemment de 18 à 24 pouces de longueur. La petite truite est connue de tous; mais le *touradis* mérite une description particulière.

J'ai cru le retrouver dans le *salmo ferus* dont parle M. Yarrell, l'oracle des pêcheurs anglais. "La tête de ce magnifique poisson, dit-il, est en proportion de la longueur du corps comme 1 est à 4½, et son épaisseur, comme 1 est à 4; dents larges, fortes, très-nombreuses, rangées sur cinq lignes et inclinées en dedans. Il atteint de bien près la taille du saumon, et sa chair, pour être moins délicate et plus pâle que celle du roi des mers, n'en est pas moins d'un goût exquis."

Touradis veut dire, en langue huronne: *queue-fourche*, et c'est, en effet, principalement par cette fourche caudale qu'il se distingue de ses congénères, et surtout des *boules-dogues*, que l'on trouve également dans les eaux du lac des Neiges. La tête de ce dernier est cependant plus forte, et c'est de là que lui est venu ce nom caractéristique de *boule-dogue*.

M. Yarrell signale la présence, dans diverses rivières du pays de Galles, du Devonshire et de Cornwall, d'une truite qu'il nomme *the bull-trout, seven or whitting, (salmo eriox)*, avec laquelle notre *boule-dogue* a plusieurs traits de ressemblance.

"Son poids, dit le savant auteur, est de douze à seize livres. Ses dents sont plus longues et plus fortes que celles du saumon et de la truite de mer. C'est un poisson courageux dont la capture est émouvante. Sa chair est de beaucoup plus pâle et moins savoureuse que celle du saumon."

Chez le *touradis*, la couleur varie suivant l'âge ou la taille. Les forts adultes, du poids de quinze à vingt livres, sont d'une couleur brune, terre de Siègne sur le dos, d'un brun jaunâtre sur les côtés, et le ventre d'un blanc sale. Pour la forme et l'allure, il se rapproche beaucoup plus du grand doré du Saint-Laurent que de toute espèce de truite. Chose étrange, en été, il ne saute pas à la mouche. On ne peut le pêcher qu'au vif. "Durant les beaux jours de calme, nous dit M. Sioui, vers l'heure du soleil couchant, on les voit surgir du fond du lac, par bandes nombreuses, et se jouer à la surface. Dans leurs courses ou leurs ébats, ils soulèvent les flots par bouillons argentés, tracent de longs sillons formant autant de vagues, qui se déplient harmonieusement sous les derniers rayons du jour, jusque sur le sable des grèves; mais jamais ils ne s'élancent hors de l'eau."

Sont-ils alors poursuivis par des loutres, leurs plus dangereux ennemis, ou viennent-ils simplement saluer et offrir leurs hommages au soleil qui s'en va? Un autre que moi pourra peut-être le dire. D'autres prétendent qu'ils annoncent ainsi l'approche des grands vents. Nous en disons autant, lorsque les oies s'ébattent dans leur mare, avec force cancan, ou que les chats escaladent follement les toits, en se poursuivant. Mais il y a trop de secrets dans la nature pour que je m'évertue à chercher le fin mot de chacun d'eux.

Lorsqu'il est plus jeune, le *touradis* fait comme nous, il soigne davantage sa toilette. Plus élégant, plus mince, sa robe se nuance, sur les flancs, d'une belle couleur rose ou orange, piquée de rares petits points noirs; sa bosse occipitale, qui, plus tard, lui donne une allure lourde, est aussi bien moins prononcée. Du reste, même forme caudale, même goûts voraces: on voit déjà que *petit poisson deviendra grand*.

Autour de ce terrible *écumeur des mers* qui rôde par troupes immenses dans les eaux sombres du lac, vivent amoureusement, mais toujours inquiètes, des légions de ventres-blancs (truites blanches) et de truites rouges, gentils poissons, si parfaits, si élégants de forme, si bien parés de couleurs vives, qu'on les dirait faits et peints

pour le plaisir des yeux. J'emprunte ici une description aussi coquette que charmante et juste :

La truite n'est pas seulement un des poissons les plus agréables au goût, elle est encore un des plus beaux. Ses écailles brillent de l'éclat de l'argent et de l'or, un jaune doré mêlé de vert resplendit sur les côtés de la tête et du corps. Les pectorales sont d'un brun mêlé de violet ; les ventrales et les caudales dorées, la nageoire adipeuse est couleur d'or avec une bordure brune ; l'anale variée de pourpre, d'or et de gris de perle ; la dorsale parsemée de petites gouttes purpurines ; le dos relevé par des taches noires et autres taches rouges entourées d'un bleu-clair, réfléchissant sur les côtés de l'animal les nuances vives et agréables des rubis et des saphyrs.

Et dire que c'est ce bijou des lacs que l'on jette en pâture au monstre *tourraïis* et au *boule-doque* ! O amour déréglé de la chair !

A. N. MONTPETIT.

(A continuer.)

LE DINER OFFERT À LORD DUFFERIN PAR LES CITOYENS DE QUÉBEC

Nous reproduisons, en partie, de *L'Écène* le compte-rendu de ce dîner dont on parle depuis si longtemps :

Le banquet offert à Son Excellence le Gouverneur-Général a eu lieu hier à la Salle de Musique avec le plus grand éclat. Notre vieille cité n'a pas gardé souvenir d'une plus belle démonstration.

La liste des convives comprenait des membres de toutes les classes de notre société, et les deux partis politiques qui nous divisent étaient également représentés. La réunion aurait été encore plus nombreuse si on avait pu faire place pour plus de convives ; mais on a dû à la fin en refuser pour ce motif.

Le maire a présidé la réunion avec infiniment de tact, comme toujours.

Nous ne pouvons pas dire si, pour avoir été retardé, il n'en a eu que plus d'éclat ; mais, certainement, les citoyens de Québec ne peuvent surpasser ce qu'ils ont fait hier pour le représentant de Sa Majesté la reine Victoria, en Canada.

Dîner, ornementation, tout était fait de main d'artiste, et les plus modestes détails de l'organisation ont parfaitement marché.

L'ornementation de la salle frappait en entrant par son caractère sobre, élégant et distingué ; les couleurs étaient bien variées et les tons réussis ; le jardin de la scène offrait un charmant coup-d'œil, reposait et rafraîchissait le regard ; partout des fleurs et de la verdure, qui exhalaient un parfum délicat et voluptueux.

Les armes de la ville, celles de l'Angleterre et celles de lord Dufferin ornaient la galerie qui regardait la table d'honneur, et tout autour de la salle, alternant avec des cottes d'armes, on lisait des inscriptions comme celles-ci : *Industrie, Chemins de fer, Commerce, Navigation, Agriculture, Milice, Education*, et les armes des différentes provinces.

Quant au menu, un grand maître de la cuisine y aurait mis la main qu'il n'aurait pas mieux réussi que les artistes qu'il l'ont préparé et ont surveillé son exécution. Les plats succédaient à des plats de plus en plus appétissants, et l'appétit chez les convives n'en augmentait que davantage, devenant plus subtil. Ajoutons à cela un vin exquis et généreux qui n'a cessé de couler durant le dîner ; il en faut moins pour faire venir l'eau à la bouche de tous ceux de nos lecteurs qui ont été empêchés d'y assister.

Le nombre de convives était d'environ 250. La table d'honneur, voici dans quel ordre étaient placés les convives :

Immédiatement à la droite de Son Honneur le Maire, le Gouverneur-Général, le lord-évêque de Québec, l'hon. J. Cauchon, l'hon. Fournier, J.C.S. ; l'hon. M. Fabre, l'hon. juge Okill Stuart ; MM. C. A. P. Pelletier, M. P. ; P. Casgrain, M. P. ; H. T. Taschereau, M. P. ; G. de St. Georges, M. P. ; lieut.-colonel Duchesnay.

A gauche de Son Honneur le Maire, on remarquait le Lieut.-Gouverneur de la Province, l'hon. M. Caron ; l'hon. M. Mackenzie, l'hon. juge Taschereau, l'hon. M. Baillargeon, l'hon. juge B. Caron, l'hon. juge W. Dorion, l'hon. juge Doucet, A. P. Caron, M. P. ; l'hon. I. Thiabaud, M. P. ; et le lieut.-colonel Strange.

A 9.30 heures, les dames, précédées de Lady Dufferin et conduites par MM. R. R. Dobell, L. J. C. Fiset et D. Murray, firent leur entrée dans la galerie, et tous les convives acclamèrent leur arrivée avec enthousiasme.

Après le premier toast porté à la Reine et celui du Prince de Galles et de la famille royale, Son Honneur le Maire proposa le toast principal : le Gouverneur-Général du Canada, Lord Dufferin. M. Murphy fit un discours éloquent à l'appui du toast.

La musique de la Batterie B. joua un air irlandais par déference pour la nationalité du gouverneur-général.

Au moment où Son Excellence se leva de son siège pour prendre la parole, ce fut un tonnerre d'applaudissements.

Le discours de Lord Dufferin était attendu avec grande impatience, et il a été goûté avec un vif intérêt. C'est un véritable morceau d'éloquence en même temps que le plus brillant

hommage qu'ait jamais reçu notre ville. Les discours de Lord Dufferin sont toujours des modèles de littérature, et celui-ci tiendra une des premières places dans la collection de ses œuvres oratoires.

L'accueil fait à Son Excellence a dû lui prouver que les sentiments de notre population à son égard répondent à l'intérêt d'artiste qu'il veut bien porter à notre vieille Cité.

Le Lieutenant-Gouverneur s'est exprimé avec cette exquise amabilité qui le caractérise, et la salle entière a tenu à lui prouver, par ses applaudissements, sa sympathie et son estime.

En réponse à la santé de l'armée, de la marine et des volontaires, le col. Strange s'est exprimé avec un entrain tout militaire et cet accent du loyal soldat qui va au cœur ; le commandant Ashe a trouvé des traits heureux ; et le col. Duchesnay a défini, en quelques mots bien inspirés et dignement dits, le rôle des *coloniaux*.

Par suite d'un malentendu regrettable, les membres du gouvernement local ont cru devoir s'abstenir de ce dîner. D'abord, paraît-il, il était convenu que les seuls toasts à porter seraient : la Reine ; le Prince de Galles et la famille royale ; et le Gouverneur-Général. La présence de M. Mackenzie fit changer ce programme, auquel on ajouta les toasts : le Gouvernement fédéral ; le Gouvernement local. *Indivise*. Il y a eu tort des deux côtés. En pareille circonstance, on enterre l'esprit de parti.

G. E. D.

COMMENT LES ROMAINS FOURNISSAIENT LEUR TABLE

Les fiers citoyens de Rome, une fois maîtres du monde, semblèrent n'avoir plus d'autre souci que celui d'entourer leur existence de tous les raffinements les plus extravagants, et, s'amollissant dans un luxe insensé, préparèrent ainsi la ruine de leur patrie. Leurs historiens nous ont conservé le souvenir du luxe gastronomique qui marqua l'apogée de la civilisation romaine. Ils nous ont fidèlement rapporté le détail des incroyables folies des Lucullus, des Héliogabale et de tant d'autres célèbres au même titre.

Ces descriptions, précieuses en ce sens qu'elles nous dépeignent un des côtés de l'histoire si curieuse de ce grand peuple, sont fort intéressantes au point de vue de l'histoire de la zoologie, car elles nous montrent quels étaient les animaux employés à cette époque pour l'alimentation, et quels étaient les moyens usités pour les élever et les améliorer.

Nous voyons dans l'intéressant livre de M. Hofer sur la zoologie dans l'antiquité, que les volières furent inventées par un Romain, Lemnius Strabo, de Brindes (la Brindisi moderne), pour loger des oiseaux que n'auraient pu retenir les murs d'une basse-cour. Des paons engraisés remplaçant, du temps de Cicéron, nos diindes truffées ; Hirtius Pansa, le Pompéien, qui commit un jour la faute de donner un banquet où ne figurait pas ce mets obligé, perdit toute considération parmi ses contemporains gastronomes.

Licinius reçut le surnom de *Murena* pour avoir le premier élevé des murènes dans des viviers de son invention. Les murènes, qui sont une espèce de grosse anguille de mer très-commune dans la Méditerranée, devinrent bientôt, parmi les Romains, l'objet d'une sorte d'émulation folle ; c'était à qui en posséderait le plus et les soignerait le mieux. Hortensius traitait les siennes mieux que ses esclaves ; jamais il n'en faisait prendre pour sa table, et on dit qu'il pleurait la mort d'un de ces poissons. On raconte qu'Antonia avait une murène qu'elle se plaisait à orner de pendants d'oreilles : exemple que devaient suivre plus tard les courtisans de François 1er pour les fameuses carpes de Fontainebleau. Les Romains ne s'étonnaient pas alors de voir Védus Pollion donner quelquefois en proie à ses murènes voraces de pauvres esclaves vivants.

A côté des viviers d'eau douce, on en avait d'eau salée où l'on nourrissait des soles, des esturgeons et diverses espèces de mollusques. Pour introduire l'eau de mer dans un bassin de ses parcs, Lucellus, le plus célèbre des gastronomes romains, faisait percer une montagne, extravagance qui lui valut de la part de Pompée le surnom de *Xerces togatus*.

Les poissons étaient devenus si bien un objet de luxe culinaire, que, pour les avoir frais, on les faisait venir vivants jusque dans la salle à manger, à l'aide de canaux qui communiquaient avec les viviers. On prenait ainsi les poissons sous les yeux des convives, au moment même de les apprêter pour la table. Cet usage est attesté par Sénèque, qui en a fait un sujet de déclamation contre le luxe outré des Romains.

Fulvius Hirpinus inventa les parcs pour les escargots, qu'il engraisait avec une pâte faite avec de la farine et du vin bouillis.

Sergius *Aurata*, dont le surnom est tiré du nom de la dorade qu'il avait acclimatée dans ses viviers, enseigna le premier le moyen de recueillir les jeunes huîtres et de les élever jusqu'à maturité dans les parcs. Les réservoirs du lac Lucrin fournissaient les huîtres les plus estimées ; on leur préféra plus tard celles de Brindes.

On élevait dans de vastes enclos, parcs ou garennes (*leporaria*), le cerf, le chevreuil, le san-

glier, le lièvre, le lapin, le mouffon, etc. Ces animaux étaient entièrement apprivoisés. Hortensius, donnant un jour à dîner dans un de ses parcs, fit sonner de la trompette ; les convives ne virent pas sans surprise accourir à ce signal les cerfs, les chevreuils, les sangliers et les autres bêtes sauvages qui vinrent se masser autour du pavillon où était servi le dîner.

Entre autres curiosités gastronomiques des Romains, il faut citer les loirs gris. Ces petits mammifères, qui vivent dans les bois et se retirent dans les trous des chênes, passaient pour un mets très-délicat. Les riches Romains les engraisaient dans des parcs spéciaux, avec des châtaignes et des glands, et leur donnaient pour lieu de retraite des cabanes d'une forme particulière construites en terre cuite.

A tous ces animaux que le luxe romain élevait spécialement pour la table, il convient d'ajouter la plupart de nos animaux domestiques et les gibiers que les représentants de la grande cité romaine envoyaient de tous les points du monde connu pour figurer sur la table des riches patriciens.

P. VINCENT.

LES MAROTTES

Nous connaissons tous le proverbe français : A chaque fou sa marotte ! Chacun ici-bas poursuit une chimère, les uns s'élançant avec une ardeur dévorante à la poursuite du rang et des honneurs ; un titre quelconque les fait frémir d'admiration ; d'autres recherchent avidement la fortune, faisant des gambades insensées et dansant des rondes vertigineuses autour du veau d'or, tandis que ceux dont l'imagination a plus de fraîcheur et de sève se laissent entraîner par de séduisants fantômes de gloire et d'amour. Car ces différents syn.ptômes, quoique communs à tous les âges, se dessinent plus nettement à certaines époques de la vie. Qui ne rêve amourettes et glorioles à vingt ans ? Tout semble possible et même facile à qui voit se dérouler devant lui les immenses horizons de l'avenir. L'âge mur désire, au contraire, des biens plus positifs, plus réels. Que de manies encore connues ou inconnues à part celles-là !

La terre est couverte de maniaques qui se coudoient sans se reconnaître, sans se deviner : on ne comprend pas bien d'ordinaire les sentiments qu'on ne partage pas.

Cependant, mieux vaut ne pas se moquer de la marotte de son voisin, de crainte que le second voisin ne s'en prévale à son tour pour tourmenter la nôtre, peut-être, à son sens, plus chimérique et plus puérite que toutes les autres ensemble.

Pourquoi ne comprendrions-nous pas la passion austère de l'homme d'état qui s'identifie avec son pays, marchant constamment à l'ombre de cette noble devise : La patrie avant la famille ? Nous pourrions le comprendre encore, si, descendant des hauteurs de son patriotisme désintéressé, il le concilie adroitement avec les nécessités vulgaires de ses besoins domestiques, retournant sa devise sous une face nouvelle : La famille avant la patrie ! c'est encore beau ainsi. Pourquoi ne devinerions-nous pas la légitime ambition de celui qu'un titre pompeux fascine et qui, pour s'appeler le père du peuple, le père de la patrie ou le père de ses enfants, fait ruisseler l'or sur son chemin ?

Nous comprendrions aussi que l'on recherche la fortune pour les jouissances, les commodités et les incommodes quelle procure. Et nous nous expliquerions davantage peut-être la délicieuse erreur d'un cœur possédé par deux maîtresses aussi attrayantes, aussi perfides l'une que l'autre : La gloire, que l'on dit être femme et coquette avec ses amants ; et l'amour, dont on ne saurait trop médire, si on le rencontre sous les traits d'une femme ; car la malice humaine ne connaît plus de bornes quand il s'agit de ce gentil caméléon aux mille nuances, de cet être à la fois doux et cruel, tendre et féroce, souple et intraitable, pacifique et sanguinaire, plus tyrannique, plus fantasque, plus mobile, plus impitoyable et plus bizarrement despotique que le czar de toutes les Russies. On a déjà tant parlé sur ce ton et l'on parlerait tant encore si l'on voulait tout dire, que l'on ne sait plus où s'arrêter pour rester dans les limites du vrai. Néanmoins, la femme, malgré les défauts qu'on lui attribue, est considérée comme le chef-d'œuvre de la création ! Que penser alors de la créature imparfaite qui s'appelle l'homme !

Donnons-nous la main sans rancune, ce n'était pas là où j'en voulais venir ; j'allais ajouter, comme conclusion finale, que l'on doit respecter les manies d'un chacun et ne jamais chercher à pénétrer le mystère des marottes.

NINA.

CONSEILS D'HYGIÈNE PRATIQUE

On m'a déjà demandé plusieurs fois ce qu'il fallait boire pour se désaltérer pendant les grandes chaleurs, sans danger.

En pareil cas, les choses les plus simples sont les meilleures.

Quand vous aurez fait une longue course et que vous serez en sueur, attendez quelques minutes avant de boire, et en aucun cas ne buvez glacé—quand vous avez chaud, s'entend, car je ne veux point proscrire absolument la glace, malgré tout le mal dont elle est cause.

Il y a une foule de boissons avec lesquelles on peut alors se désaltérer impunément. La meilleure, à mon avis, c'est celle qui se compose de quelques cuillerées de café froid dans un verre d'eau fraîche. Mais on n'a pas tous les jours du café sous la main, remplacez-le alors par du vinaigre, du vin, du sucre, selon vos goûts.

En fait de sirops, je ne vous en recommande sérieusement qu'un, c'est le sirop de vinaigre. Il est agréable et tonique.

Si vous aimez la bière, c'est encore là une excellente boisson : si la soif est intense et réclame une grande quantité de liquide, additionnez-la d'eau.

Quant aux autres mixtures que l'on décore du nom de boissons rafraîchissantes, méfiez-vous-en comme de la peste.

En somme, on pourrait résumer ces quelques lignes en un axiome bien simple : "Buvez à peu près tout ce que vous voudrez, sauf de l'eau pure."

Ça a l'air bien naïf ce conseil, et cependant avouez que lorsque vous avez bien soif, c'est toujours à l'eau pure que s'adressent vos désirs, et qu'il n'y a que la raison et mes conseils qui fassent résister à la tentation.

En conséquence, comme on dit au Palais !... Docteur D.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Paris, 17.—La délégation des ouvriers parisiens au Centenaire de Philadelphie, organisée sans le secours du gouvernement, part ce soir pour le Havre, et de là cinglera vers les Etats-Unis. Il y a, dans cette députation, 29 membres qui représentent 2 associations de métiers.

Constantinople, 18.—Hassan, l'assassin des ministres du cabinet ottoman assemblés dans la nuit du 15, a été pendu le 17 au matin.

Ottawa, 18.—Il y a environ vingt-cinq radeaux entre cette ville et Mattawa descendant pour différentes destinations.

Des nouvelles venant d'Ottawa rapportent que les perspectives pour la récolte sont excellentes ; excepté les patates, tout a le meilleur aspect.

M. David Stark vient de faire l'inspection de la ligne du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, pour laquelle il est employé, à partir de Montréal jusqu'à Aylmer.

Les terrassements depuis Montréal à Grenville sont terminés, et cette partie de la voie est prête à recevoir les rails. De Grenville à Aylmer, l'ouvrage n'est pas aussi avancé, mais les opérations vont y faire de rapides progrès.

Le travail de maçonnerie des arches du pont de la Gatineau commencera aussitôt que l'eau sera basse.

Une dépêche de Philadelphie annonce que samedi dernier, le drapeau de la Confédération a été hissé en grande pompe sur le département canadien. Le mât est le plus élevé qui se trouve sur les terrains de l'exposition ; il mesure quatre-vingt-dix pieds et vient des forêts du Nouveau-Brunswick.

Ragues, 20.—Des nouvelles ont été reçues, venant de source slave, que le prince Karageorgewitz a détruit la ville d'Allapuna, et tué 200 Turcs.

Washington, 21.—Aujourd'hui, le Sénat a adopté la résolution de M. Sherman, autorisant le secrétaire du trésor à faire frapper pour dix millions de pièces d'argent afin de retirer de la circulation pour une somme égale de billets.

Québec, 22.—Le fonds de secours aux incendiés a atteint le chiffre de \$6,440. La distribution des rations a presque cessé.

Ottawa, 23.—Le gouvernement fédéral a commandé en Angleterre six canons gros calibres qui seront montés à Nige's Point, pour la défense du port de Saint-Jean, N. B. Les forts de la Pointe-Lévis devront aussi être munis de canons et occupés par un détachement de la batterie B.

Québec, 23.—Un homme a été tué par la foudre, pendant le dernier orage.

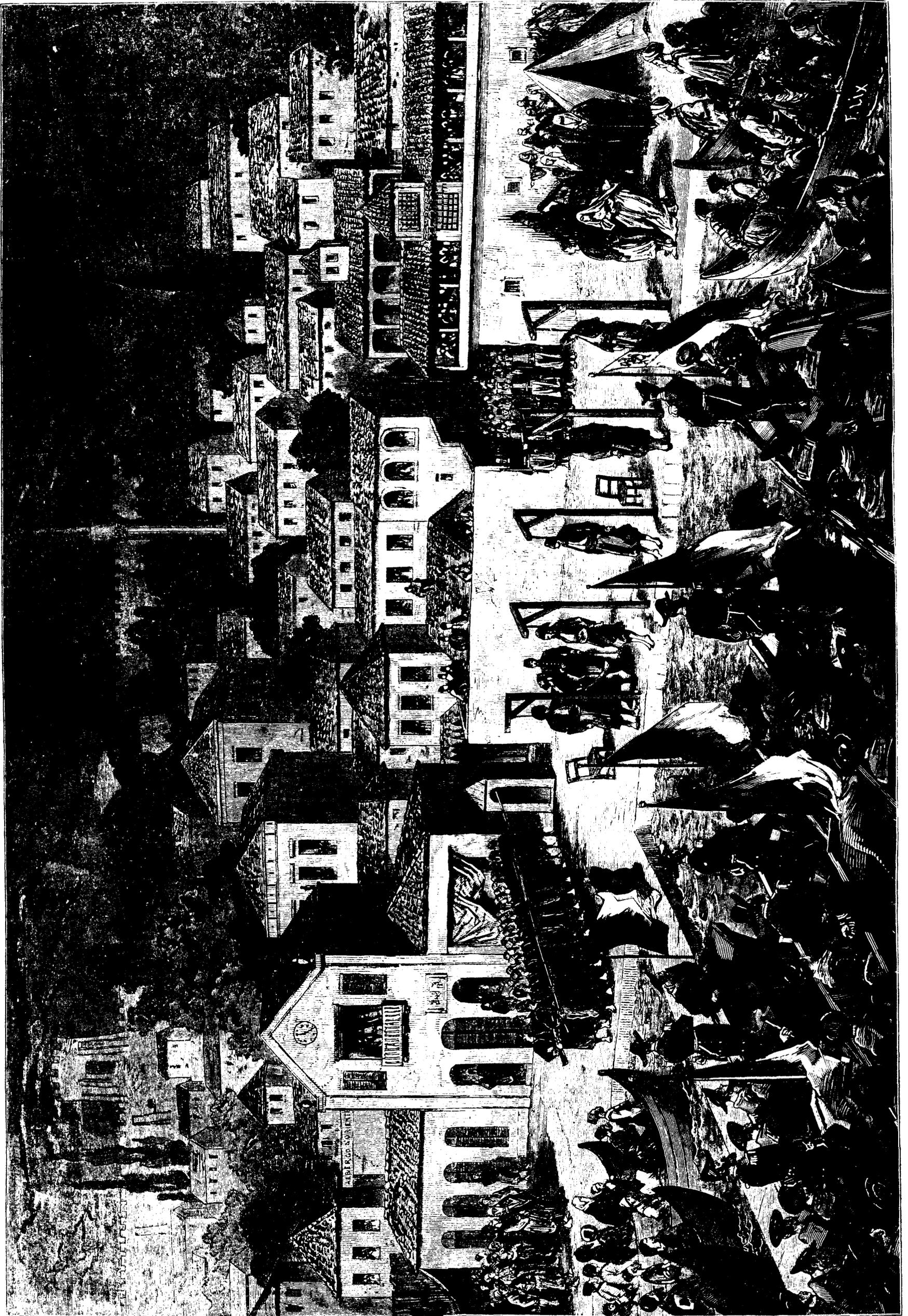
Ce matin, à huit heures, Lord Dufferin a présenté des médailles à trois élèves de la High School. A dix heures, la comtesse a distribué des prix au couvent de Sillery.

L'hon. M. Fortin a fait placer dans la bibliothèque du parlement des cartes des différentes mers du monde. Il n'existe pas à Québec de cartes semblables, mais l'Orateur invite les navigateurs à venir les examiner.

Saint-Jean, 23.—Il y a eu encore beaucoup d'étrangers venus pour voir les ravages de l'incendie ; mais au lieu de voir dans les rues une désolation générale, ils sont étonnés de rencontrer partout la résignation la plus ferme et un courage admirable. La plupart des marchandises sauvées des flammes est en vente à présent. Le commerce a reflué dans la troisième et la quatrième rue. Il n'y a rien de plus intéressant que de voir toutes les bâtisses, quelles qu'elles soient, converties en magasins provisoires.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—L'Institut-Canadien de Québec aime à rappeler au public que le concours d'éloquence ouvert au mois de janvier, sera clos le 1er septembre prochain, et qu'un jury composé de trois personnes, d'un mérite littéraire reconnu, a été choisi pour examiner les pièces.

La plus grande latitude est laissée aux concurrents pour traiter le sujet de *Christophe Colomb* (étude historique, éloge historique, etc., etc.) Pour autres informations, on peut voir le numéro du 27 janvier de *L'Opinion Publique* qui contient le règlement du concours.—*Communiqué*.



EVENEMENTS D'ORIENT :— LES PREMIERES EXECUTIONS DES ASSASSINS DES CONSULS DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE SUR LE QUAI DE SALONIQUE, LE 16 MAI, A CINQ HEURES DU SOIR

LITTÉRATURE CANADIENNE

Le Roi des Etudiants

CHAPITRE IV

SECRET POUR SECRET

Un silence de quelques minutes suivit.

Després s'était levé et marchait avec agitation dans la pièce. Le récit de Champfort, auquel le nom de Lapière se trouvait si étrangement mêlé, avait ravivé en lui une plaie à peine cicatrisée et fait surgir dans son cœur d'amers souvenirs. Un pli menaçant, qui ridait de haut en bas son front soucieux, annonçait l'effort de sa pensée.

Chose extraordinaire, le Caboulot, le joyeux, le turbulent Caboulot semblait partager cette agitation. Sa figure mobile était devenue grave et il attachait sur Després des regards profonds. On eût dit qu'un vague souvenir, trop éloigné pour avoir de la consistance, trottait dans la tête de l'enfant et qu'il cherchait à le fixer, à lui donner du relief.

Després ne s'apercevait pas de cette attention dont il était l'objet et continuait sa promenade fiévreuse.

Ce que voyait Lafleur, qui n'aimait pas les situations tendues, il crut le temps propice pour risquer une proposition. Le digne étudiant n'était amateur de mélodrame qu'autant qu'on y mettait, de temps en temps, un petit extracte pour "prendre la goutte."

Il saisit donc une bouteille et la brandissant : "Ça ! messieurs, dit-il, vos histoires sont superlativement intéressantes ; mais elles ne doivent pas nous empêcher de faire un doigt de cour à cette bonne bouteille qui s'ennuie."

— En effet, nous ne buvons plus, appuya Cardon.

— C'est tout simplement de l'ingratitude, ajouta le Caboulot, qui évidemment faisait effort pour paraître calme. La bouteille est une bonne et loyale fille qui n'a jamais trahi personne, elle. Donnons-lui une franche accolade."

Les trois amis se versèrent chacun une rasade, et Lafleur s'écria :

"Holà ! Després, holà ! Champfort, approchez. Faites-moi vite disparaître ces mines tragiques et venez trinquer, ou sinon je vous chante tout mon *Grand-père Noël*."

Et il commença, en effet :

C'est notre grand-père Noël,
Patriarcho digne.....

Mais les deux retardataires, en voyant cette menace du mélomane Lafleur recevoir un commencement d'exécution, s'étaient vite rendus à l'appel.

On but la rasade exigée. Puis Champfort dit à Després :

"Eh bien ! Després, es-tu toujours d'opinion que je me suis trompé à l'endroit des sentiments de ma cousine ?

— Plus que jamais, répondit l'étudiant.

— En vérité, tu m'étonnes !

— Ce qu'il y a d'étonnant, mon cher, c'est que tu ne connais pas davantage les femmes. — Je crois pourtant connaître celle-là, ayant si longtemps vécu en rapports journaliers avec elle.

— Tu la connais moins que toute autre.... Mais laissons ce sujet pour ce soir. Je te conviendrais avant peu de la singulière erreur dans laquelle un excès de délicatesse t'a fait tomber. Parlons plutôt de ce mécréant de Lapière.

— Je t'ai tout dit ce que je sais sur son compte.

— Alors, ce sera moi qui compléterai la biographie de ce sale personnage. Le temps est arrivé, d'ailleurs, mes amis, où je dois satisfaire la légitime curiosité que vous avez souvent manifestée à l'endroit de certain épisode de ma jeunesse. J'aurais préféré ne jamais soulever le voile sombre qui, comme un linceul, recouvre cette malheureuse phase de ma vie. Mais le bonheur de notre ami Champfort étant en péril, je vais parler et rouvrir vaillamment cette vieille blessure."

Champfort serra la main de Després.

"Merci ! dit-il : secret pour secret ; il n'y aura plus désormais aucun obstacle pour empêcher nos cœurs de battre à l'unisson."

Le roi des étudiants s'installa en face de ses amis, dont la curiosité, surtout chez le Caboulot, était piquée au vif, et prit la parole en ces termes :

"Il y a de cela sept ans, messieurs, je demeurais dans une petite paroisse de la rive droite du Richelieu, à peu près à mi-chemin entre Saint-Jean et le lac Champlain....

— Justement ! murmura le Caboulot.

— Quoi ? fit Després.

— Rien.

— N'interromps pas, bavard, grogna l'organe rouillé de Cardon.

"J'avais alors dix-huit ans, poursuivit Després, et je commençais mes études médicales chez le vieux médecin de l'endroit. Je menais là une vie paisible et heureuse, partageant mon temps entre l'étude au bureau de mon patron et les plaisirs tranquilles de la pêche ou ceux plus fatiguants de la chasse. J'allais aussi tous les jours m'étendre nonchalamment sous les arbres rabougris d'un petit îlot d'alluvion, formé au milieu du fleuve et pouvant avoir deux cents pas de tour.

"Rien de calme et de pittoresque comme le paysage qui se déroulait alors sous mes yeux !

"Sur la rive droite du Richelieu, ma paroisse natale—que je désignerai sous le pseudonyme de Saint-Monat—déployait sa sombre nappe de

verdure, émaillée de blanches maisonnettes et accidentée, çà et là, de rochers moussus, de gorges nombreuses et de caps hardis, dont le courant léchait les pieds verdâtres. En face, sur l'autre rive, quelques maisons isolées montraient leurs façades au milieu du feuillage, et une petite rivière descendait en grondant des hauteurs boisées de l'arrière-plan, pour venir marier ses eaux à celles du fleuve, à deux arpents environ en aval de l'îlot.

"Tout cela respirait une telle fraîcheur, était revêtu de tons si harmonieusement diversifiés et plaisait tant à mon esprit rêveur, qu'il m'arrivait souvent de m'oublier en mélancolique contemplation et de ne regagner ma demeure que longtemps après le coucher du soleil.

"Un soir de juin, je m'étais attardé ainsi, et le soleil allait disparaître derrière les sinuosités chevelues de l'horizon du nord, lorsque je songai au retour.

"Le firmament était strié de grandes bandes de nuage, dont les franges semblaient se traîner sur la forêt. Une assez forte brise ridait le fleuve de lames courtes et pressées, dont le clapotement incessant contre le rivage de l'îlot avait quelque chose de mélancolique qui berçait mes pensées. Une petite embarcation, avec une jeune fille pour passagère et un tout jeune garçon pour pilote, longeait la rive gauche, à quelques arpents de moi.

"Tout à coup, au moment où je me dirigeais vers mon canot, couché dans les ajoncs du rivage, un cri perçant se fit entendre dans la direction de l'embarcation, qui venait de chavirer.

"Je vis la pauvre jeune fille, affolée de terreur, qui se débattait dans le fleuve, pendant que la chaloupe renversée s'éloignait, avec le petit garçon cramponné à sa quille.

"Lancer mon canot, pagayer vigoureusement vers le lieu de l'accident et saisir la jeune fille au moment où elle allait disparaître sous l'eau, tout cela ne fut l'affaire de d'une minute.

"Mais il était temps ! La petite avait déjà perdu connaissance, et je dus employer tout mon savoir pour la faire revenir à elle. Quant au gamin, il tenait bon sur son épave, et j'eus tout le temps de le recueillir sain et sauf.

"Ces jeunes gens étaient le frère et la sœur. Leur père, un des plus riches cultivateurs de sa paroisse, demeurait non loin de là, justement à l'embouchure de la petite rivière dont je parlais tantôt. De mon poste d'observation sur l'îlot, j'avais souvent remarqué sa grande et belle maison, à moitié perdue dans le feuillage et bâtie près de la berge de la rivière.

"Grâce à ces renseignements que me donna l'enfant—car la jeune fille n'était guère en état de parler—je ramenai dans leur famille les deux naufragés.

"Inutile de vous dire que je fus fêté, choyé, caressé, comme devait l'être le sauveur de deux enfants uniques. Le père et la mère me firent promettre de les venir voir tous les jours. Désormais, j'aurais mes entrées libres dans la maison et mon couvert mis à la table de la famille.

"J'eus d'autant moins d'hésitation à prendre cet engagement, que les maîtres de la maison me parurent de charmantes gens, et leur fille Louise la plus délicieuse enfant que j'eusse rêvée. Elle avait seize ans, une taille bien prise, des cheveux blonds et des yeux noirs, admirable contraste qui lui seyait à ravir.

"Ce soir-là, je revins chez moi heureux d'avoir fait une bonne action et le cœur rempli de la blonde image de Louise.

"Le lendemain, je me jetai dans mon canot et retournai chez mes nouveaux amis, avec qui je passai une partie de la journée. Louise ne se ressentait plus des émotions de la veille, et une légère pâleur, qui la rendait dix fois plus belle, rappelait seule la terrible crise.

"Je conversai longtemps avec elle dans une douce intimité. Sa voix avait un charme pénétrant et des accents d'aimable naïveté qui m'allaient à l'âme. Je vis avec joie qu'elle possédait une instruction suffisante pour alimenter une bonne causerie, et qu'elle n'en savait pas assez pour être pédante.

"Je la quittai à regret vers le soir, après lui avoir promis de revenir le lendemain et les jours suivants.

"Pendant plus d'un mois, je vécus ainsi, traversant chaque jour le fleuve en canot et ne revenant sur la rive droite qu'à la nuit.

"Quel heureux temps ! quelles heures délicieuses ! Louise et moi, nous n'étions plus seulement des amis inséparables ; nous étions des amants. Je l'adorais ; elle raffolait de moi. Je trouvais longue la nuit qui nous séparait ; elle épiait avec anxiété, aux premières heures du matin, le retour de mon léger canot bondissant sur la lame ou glissant comme une flèche sur le fleuve endormi.

"Oh ! oui, le beau, le bon temps !

"C'est à cette époque—c'est-à-dire vers la fin du mois de juillet—qu'arriva à Saint-Monat un jeune homme du nom de Lapière. Il venait de Québec, où il étudiait le droit, et comptait passer un mois ou deux de villégiature chez un de ses oncles, le voisin et l'ami de mon père.

"C'était un fort joli garçon, altéré de mouvement, passionné pour la chasse, amoureux des plaisirs champêtres. Je l'avais un peu connu autrefois, pendant mon séjour à Québec. Aussi, malgré sa mobilité d'esprit et son caractère à plusieurs faces, fûmes-nous bien vite liés d'amitié.

"Je ne faisais pas une excursion qu'il n'en fût ; je n'avais pas une relation, une connaissance dans les environs que je ne lui fisse partager. Bref, nous étions, au bout de quelques jours, la plus belle paire d'amis qui se soit vue depuis Oreste et Pylade.

"Pour sceller à jamais une si étroite intelligence, la Providence mit un jour en grand danger la précieuse existence de Pylade-Lapière, dans une circonstance où nous traversions la rivière à la nage : en fidèle Ereeste, je le sauvai au péril de ma vie.

"Cette bonne action me valut l'éternelle reconnaissance du loyal jeune homme.

"Vous allez voir comment il me la prouva.

"Je vous ai dit que toutes nos distractions étaient communes et que cette communauté s'étendait aux relations que j'avais. Naturellement, la famille de Louise n'en était pas exclue, et je continuais, comme par le passé, à me rendre tous les jours auprès de ma jolie fiancée. Seulement, j'étais invariablement flanqué du citoyen Lapière.

"Le jeune homme paraissait surtout goûter extrêmement la société des maîtres de la maison, auxquels il racontait toutes sortes d'histoires plus ou moins invraisemblables, que sa verve intarissable rendait amusantes au possible et qui faisaient les délices des bons vieillards. Louise et moi, nous nous mêlions souvent à leur cercle et prenions de bon cœur part à l'hilarité générale. Lapière, alors, redoublait d'amabilité, et ses racontars, s'adressant directement à la jeune fille, ne manquaient jamais de l'amuser beaucoup.

"Et c'est ainsi qu'une douce familiarité s'établit, à ma grande satisfaction, entre mon ami et mon amante.

"Loin de mettre obstacle au développement de cette sympathie naissante entre les deux jeunes gens, je cherchais, au contraire, à en resserrer tous les jours les liens dorés. Il me semblait que mon bonheur ne serait complet qu'à la condition d'y faire un peu participer mon dévoué compagnon, cet excellent Lapière.

"Un procédé si délicat ne manquait pas de toucher vivement le bon jeune homme, et il me disait souvent, en me serrant la main :

—Gustave, tu es un cœur d'or, et je bénis le ciel qui m'a fait faire ta connaissance. Non-seulement tu me procures d'agréables distractions, mais tu pousse, en outre, la complaisance jusqu'à me laisser prendre une petite place dans le cœur de ta belle fiancée. Il est si bon de sentir rayonner autour de soi la douce amitié d'une femme, que je te sais gré de m'avoir procuré ce plaisir-là. Je retournerai à Québec meilleur que je n'en suis parti, et cette amélioration sera ton œuvre.

"L'hypocrisie ! le traître !... Oh ! messieurs, tenez-vous-le pour dit : c'était et c'est encore un rusé coquin que ce Lapière. Tous les rôles lui sont bons ; aucun moyen ne lui répugne. Quand un ennemi se trouve sur son chemin, il le bouscule ; si c'est un ami, il prend une voie détournée et le frappe dans le dos.

—Et c'est à un bandit de cette force que j'ai affaire ! murmura Champfort.

—Ne crains rien : je suis là ! répondit Després ; je suis là, en travers de sa route, implacable et sombre comme le châtimant !

—Moi aussi ! s'écria le Caboulot, d'une voix étrange.

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

EPIZOOTIE

Du Glossanthracis, charbon blanc ou chancre volant de la bouche.

Toutes les fois qu'une maladie contagieuse quelconque se manifeste, on doit en prévenir aussitôt l'autorité locale, afin qu'elle prenne les mesures de précaution nécessaires pour circonscrire le mal autant que possible.

Mercrèdi, le 14 juin dernier, à 7 heures du soir, dans le petit rang de Saint-Hyacinthe, j'ai constaté la présence du *charbon blanc* sur une jument poulinière appartenant à M. Edouard Gauvin, qui ne s'est aperçu qu'elle était malade que dans la matinée du même jour, et le lendemain matin la bête a succombé.

Un autre M. Gauvin, tout voisin et parent du premier, a perdu trois chevaux de la même maladie, dans la première semaine de juin. Ce monsieur m'a cité un autre propriétaire du grand rang qui a aussi perdu deux chevaux d'un grand prix. Le propriétaire, dit-on, est mort de chagrin, et son autre cheval le lendemain, avant qu'on se soit aperçu qu'il était malade.

Le 16 courant, un cultivateur du grand rang m'a présenté un jeune poulain de quinze jours atteint du même mal. La *Minerve* cite, le 16, l'apparition d'une maladie contagieuse qui a détruit en partie le troupeau de porcs appartenant à M. W. Hunsley, derrière la montagne de Montréal. *La Semaine Agricole*, dans son dernier numéro, engage les cultivateurs à prendre des précautions pour prévenir l'apparition du *charbon essentiel*, qui fait ordinairement ses ravages dans cette saison ; elle indique aussi les symptômes qui diffèrent un peu du *glossanthracis* ou *charbon blanc*, en ce que celui-ci est une espèce de pustule maligne qui affecte la langue et le palais. La langue tombe quelquefois en

lambeaux, la gangrène gagne de proche en proche le larynx et le pharynx (c'est-à-dire le passage de la respiration) ainsi que l'entrée du tube digestif ; une partie quelconque de la tête enflé, le plus souvent les joues ; l'écume sort par la bouche et les narines, et l'animal meurt promptement.

Le *glossanthracis*, dont on ne s'aperçoit souvent que lorsqu'il a déjà fait des progrès, réclame un traitement prompt et énergique. Cette maladie est d'autant plus terrible que souvent elle ne laisse pas le temps d'apporter les premiers remèdes. Aussitôt qu'elle se déclare dans une contrée, il faut redoubler de soins à l'égard de la nourriture, de la propreté, des soins journaliers à donner aux chevaux ; leur faire faire de l'exercice en évitant toutefois de les exposer à la grande chaleur ou de les excéder de travail ; les espacer convenablement ; isoler entièrement les malades ; laver à l'eau bouillante et ensuite à l'eau chlorurée tout ce qui aura servi à ceux qui seront morts de la maladie ; désinfecter leurs écuries, etc. ; il sera bon d'employer en boisson comme préservatif, suivant les circonstances, de l'eau blanchie avec du son dans laquelle on aura mis de l'oxygène, c'est-à-dire deux parties de miel et une partie de vinaigre mélangés ensemble, tantôt de la poudre de gentiane. Ce mal *très-contagieux*, se communiquant très-rapidement, non-seulement entre les animaux, mais aux hommes chargés de les soigner, ceux-ci doivent se laver fréquemment les mains avec du vinaigre, et bien prendre garde de s'inoculer, par quelques coupures, l'humeur qui sort des tumeurs ou des plaies qui résultent de leur ablation ou de leur cautérisation. Si un pareil accident leur arrivait, il faudrait de suite cautériser la plaie, soit par le feu, soit par un caustique quelconque. Considérées sous le rapport *thérapeutique*, les maladies *contagieuses* présentent deux indications : prévenir ou borner leur propagation, et traiter les animaux qui en sont atteints.

Les causes de cette maladie résultent, en général, des vicissitudes des saisons, des longues sécheresses et des longues pluies, de l'usage d'aliments avariés, de l'eau altérée et des changements brusques de régime, de la malpropreté des écuries, des travaux forcés et de toutes autres causes susceptibles d'appauvrir l'économie et d'apporter une modification profonde dans l'*innervation*, la *circulation*, la nature des liquides et notamment de tous les fluides *circulatoires*.

Comme on le voit, le principe de cette affection paraît être une altération profonde des liquides et notamment du sang, et une modification particulière de l'*innervation* ; par conséquent, les substances toniques et cordiales conviennent quelquefois au début, et presque toujours après la diminution d'intensité des *symptômes fébriles*. Les lavements émoullissants sont souvent efficaces au début, surtout lorsque les animaux sont forts et vigoureux. Mais, en général, la saignée doit être pratiquée avec discernement, car il est des circonstances où elle est plus nuisible qu'utile : on est exposé à tuer l'animal subitement, attendu qu'il serait mieux de lui introduire du bon sang que de lui en ôter.

Avis donc au public de ne pas se fier à tous ces prétendus maréchaux du pays, comme celui que j'ai rencontré qui peut soutenir pendant une heure, avec une ferme croyance, qu'un cheval n'a pas de *versie* et autre chose de ce genre. Il me semble qu'avec de telles connaissances, on devrait être plus prudent et exclure, dans les cas d'épidémie, ces individus si peu instruits sur l'*art vétérinaire*.

H. AUDRAIN.

St. Hyacinthe, 21 juin 1876.

SMITH.—Artemus Ward dit un jour devant un auditoire considérable, dans une salle de lecture de Boston, relativement à son livre, que le nom de Smith était si commun que, si chacun de ceux qui portent ce nom achetait un exemplaire de son livre, il ne s'occuperait pas du reste de la population et pourrait se retirer des affaires et vivre largement de la rente que cette vente lui aurait procurée. Cependant, il y en a peu de ce nom qui se soient distingués ; nous ne nous rappelons que d'un seul : c'est l'inventeur du *RENOVATEUR DES MONTAGNES VERTES* DE SMITH.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

La friandise est un défaut, disent les moralistes; ils ont peut-être raison, mais dans tous les cas c'est un bien joli et bien agréable défaut surtout chez une femme, et je ne sais rien de plus charmant qu'une jeune femme grignotant du bout des lèvres, avec des mines de chatte, une de ces exquises trouvailles de la pâtisserie moderne. Je suis sûr que si un des moralistes dont je parlais tout à l'heure assistait à ce spectacle, il reconnaîtrait avec moi que la friandise est une bonne chose, et que dans tous les cas elle sert à mettre en relief quelques-unes des grâces de la femme. C'est bien quelque chose. En attendant, voilà une recette que je vous signale.

BEIGNETS DE BLANC-MANGER

Délayer dans du bon lait, ou de la crème, de la farine de riz, la saler légèrement, et y ajouter un peu de zeste de citron coupé très-mince; mettre le tout sur un fourneau pour faire cuire au moins pendant trois heures en tournant de temps en temps; la cuisson terminée, ajouter du sucre, des macarons et des massépains réduits en poudre grossière; tout en achevant de faire cuire complètement, mêlez quelques œufs cassés, pour donner de la consistance à la pâte; après l'avoir étalée d'une épaisseur égale et saupoudrée de farine, on laisse refroidir pour la couper en petites parties rondes, carrées ou triangulaires; les jeter ensuite dans la friture un peu chaude, et les retirer du moment où ils ont pris couleur pour les faire égoutter et les saupoudrer de sucre. On peut encore, en perfectionnant ces beignets, y introduire des blancs de volailles déjà cuits et réduits en pâte plus ou moins épaisse.

HOTEL RICHELIEU

Lundi, le 19 courant, a eu lieu l'ouverture du nouvel Hôtel Richelieu, tenu par M. I. Durocher, rue St. Vincent. L'on est tout surpris des améliorations qu'a subies dernièrement cet hôtel, aujourd'hui un des plus beaux de la ville de Montréal. Sur le devant de l'hôtel se dresse maintenant une élégante galerie abritée d'arbres qui projettent une ombre et une fraîcheur délicieuse. La grande salle d'entrée, les salons de réception, les bureaux privés ne dépareraient pas les premiers hôtels du continent. Une quarantaine de chambres neuves, élégamment meublées, portent à plus de cent le nombre de chambres que possède maintenant l'Hôtel Richelieu.

Les dépenses encourues par ces améliorations sont considérables, mais il faut espérer que M. I. Durocher n'aura pas à s'en repentir, et que le patronage du public montréalais et de l'étranger saura le rémunérer largement.

Un grand nombre d'amis, voulant profiter de l'occasion pour exprimer à ce monsieur toute l'appréciation qu'ils font de son esprit d'entreprise, de son activité et de son énergie, se réunirent lundi soir à son hôtel, au nombre de près de 150. M. F. X. Archambault, se faisant alors l'interprète de tous, présenta à M. Durocher deux splendides glaces, comme marque d'estime, et prononça un discours des plus heureux. M. Durocher, très-ému, remercia chaleureusement ses amis et les assura qu'il ne pourrait que redoubler d'efforts pour mériter les compliments qu'on venait de lui faire. Il invita ensuite les assistants à entrer dans la grande salle à dîner, afin de prendre part à un souper préparé pour l'occasion.

La table du banquet pliait sous le poids des excellents mets qui la couvraient et était élégamment ornée de fleurs. L'espace nous manque pour donner le menu de ce lunch, qui faisait preuve de la cuisine excellente de l'Hôtel Richelieu.

Après avoir fait amplement justice de ce qui avait été servi, on porta plusieurs toasts. On but, entr'autres, à la santé de M. Durocher et de sa famille. Des discours furent prononcés par l'échevin Wilson, MM. F. X. Archambault, Fauteux, I. Durocher, Blain de St. Aubin, O. Turgeon, N. Bienvenu, J. E. Homier, J. Hudson, Thompson et Dumas. On ne se sépara qu'à une heure avancée de la soirée, en souhaitant à M. Durocher, le propriétaire de l'Hôtel Richelieu, tout le succès possible.

UNE STROPHE que nous adresse un abonné, homme de lettres:

Lire L'Opinion Publique Est un plaisir intelligent, Et l'on admire, en la lisant, De l'art la forme académique. C'est goûter à des mets divins, Servie dans un sacré portique Qui n'admet pas la politique Des Guelfes et des Gibelins. En vain dit-on qu'en Amérique Les arts ne sont pas avancés; Soyons délicats, polisés. Comme on l'était au temps antique. Vive L'Opinion Publique!

E. H.

ENIGMES, CHARADES, PROBLEMES, QUESTIONS, &c.

MOT CARRÉ

No. 5

De mon premier souvent le meurtre se punit; En esprit les absents mon second réunit; Mon troisième se voit dans le nobiliaire; Mon quatrième, aucun volontiers ne le flaire; L'Arabe mon cinquième abrite d'ordinaire.

LOGOGRIPHS

No. 2

Je suis, avec mon chef, un fleuve de l'Asie. Et, privé de mon chef, le ciel est ma patrie.

No. 3

Sur six pieds je me tiens; si tu les décomposes, Tu trouveras de l'or, de la soie et des roses.

ANAGRAMMES

No. 5.—Quel est l'homme politique dont le nom forme l'anagramme: Iris, on regrettera ce génie?

No. 6.—Quel est le saint dont le nom forme l'anagramme: On dîne d'une patate à soie?

No. 7.—Quelle est la sainte dont le nom forme l'anagramme: Ils ont remis de A... a E...?

No. 8.—Quelle est la fête dont le nom forme l'anagramme: Dion, fera-t-on cela?

No. 9.—Quelle est la fête religieuse qui forme l'anagramme: Mon Péon imite ce calcul?

No. 10.—Quels sont les fleurs et arbustes qui forment les anagrammes:

(a) Ruer Lia? (b) Le lac Mimo? (c) Nier Adam? (d) Si on étire? (e) Roi prie? (f) Glorifier? (g) Rein pur? (h) Il le garde? (i) Briser ma foi?

Communiqué par P. D. B., Québec.

RÉPONSES AUX QUESTIONS PUBLIÉES DANS LE NO. 24 DE "L'OPINION PUBLIQUE."

CHARADES

No. 13.—Pinson.

No. 14.—Merveille.

No. 15.—Découcher.

MOT CARRÉ.—No. 4

A D A M D A M E A M E R E M E R E

ANAGRAMME

No. 4.—Est vir qui adest.

CURIOSITÉ

No. 7.—Sept piastres et les bottes.

RÉPONSES CONFORMES REÇUES

Charades.—13, 14, 15, W. R. Aird, jr.; 13, H. F. Rousseau; 13, 14, J. A. Laferté; 13, 14, E. E. Pelland; 13, 14, 15, H. N. B. Joliffe; 13, M. Marier; 13, 14, R. Hamilton; 13, 14, N. B. Ottawa; 13, 14, J. R. et Ar. Peltier; 14, V. P.; 13, A. C. G. Laurent, Gléman; 13, Dlle Montminy.

Mot carré, No. 4.—W. R. Aird, jr., H. F. Rousseau, J. A. Laferté, B. E. Pelland, H. N. B., M. Marier, R. Hamilton, N. B., J. R. et Ar. Peltier, Della Rivet. Curiosité, No. 7.—J. H. Doucet, H. F. Rousseau, H. N. B., N. B., B. E. Pelland.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE

Le 14 courant, à la cathédrale de Montréal, par le Révérend Chanoine Leblanc, monsieur Edouard-Thomas-Ladson Jackson, à Mademoiselle Marie-Marguerite-Anathalie Peltier, fille aînée de M. Toussaint Peltier, entrepreneur-peintre, tous deux de cette ville.

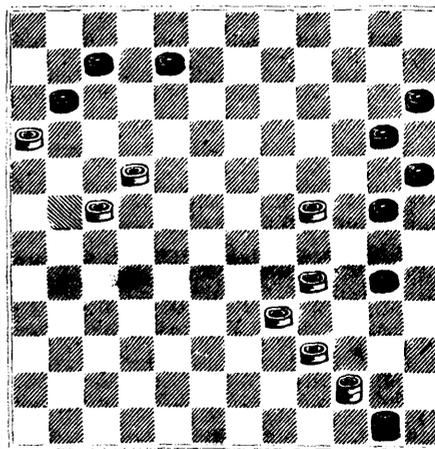
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 31

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 29

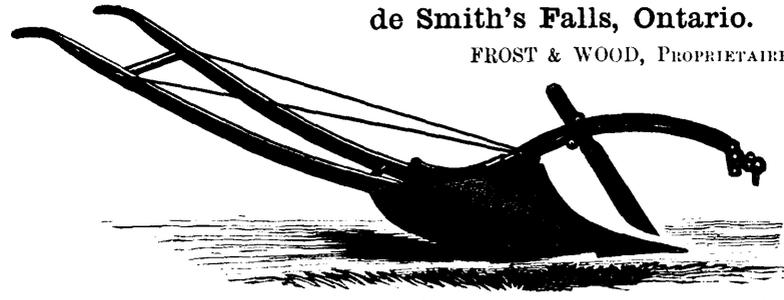
Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 30 à 24, 17 à 30, 34 27, 21 45, 57 50, 20 52, 47 58, 36 34, 50 6* et gagnent

Solution juste du Problème No. 29 Montréal.—H. Coutu, J. Lalonde.

USINES D'INSTRUMENTS AGRICOLES

de Smith's Falls, Ontario.

FROST & WOOD, PROPRIETAIRES.



LA CHARRUE No. 5A TIMON EN FER FORGÉ. Des milliers en sont employées aujourd'hui. Aussi FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES, RATEAUX A CHEVAL, GRUBBERS A ROUES, &c. Demandez un Pamphlet. 7-17-13-24

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table with columns: FARINE, GRAINS, LEGUMES, LAITIERIE, VOLAILLES, GIBIERS, VIANDES, DIVERS. Lists various food items and their prices.

Marché aux Bestiaux

Table with columns: Bœuf, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, Poin, Paille. Lists livestock prices.

APPRENTIS DEMANDÉS.

TROIS ou QUATRE Jeunes GARÇONS Respectables et Intelligents trouveront l'occasion d'apprendre un bon métier et de passer un engagement pour tout le temps de leur apprentissage, en s'adressant au soussigné. On exigera des recommandations.

G. R. BURLAND.

Gérant de la Cie. de Lith. Burland-Desbarats, 5 et 7, Rue Bleury.

ON DEMANDE

UN SOLLICITEUR D'ANNONCES

POUR

"L'OPINION PUBLIQUE"

L'expérience dans cette branche d'affaires, des recommandations satisfaisantes quant à l'habileté et au caractère, un extérieur convenable, sont absolument nécessaires.

S'adresser à GEORGES E. DESBARATS, DIRECTEUR-GÉRANT.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dissenterie, Dentition douloureuse, etc.

Ellixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

A VENDRE

A Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, la célèbre jument trottiseuse "FIRE FLY."

S'adresser à M. le curé de Saint-Pacôme.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remèdes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis plus de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Rénovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisseuse du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE.) MONTREAL. 7-8-52-15

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—LEICESTER, BUS-SIERE & CIE., Fabricants de Pianos, Nos. 270, Rue Lamontagne, Montréal. 7-1-48

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.